

**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**
p 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**l'Unité
ouvrière**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2147 - 25 septembre 2009 - prix : 1 € - DOM 1,50

La Poste, EDF, GDF, France Telecom, SNCF...

**Ni privatisation,
ni course à la rentabilité,
les services publics
doivent être au service
de la collectivité**



M 06189 - 2147 - F - 1,00 €



Sommaire

Leur société

- p.4 ■ G20, Sarko vedette américaine
 ■ Clearstream : les pieds-nickelés de la falsification
 ■ Reprise économique... qu'ils disent
- p.6 ■ La « jungle » de Calais évacuée
 ■ Forfait hospitalier : à supprimer
 ■ Saint-Chamond : le conseil municipal commence dans la rue
- p.7 ■ Colère et désespoir des producteurs de lait
 ■ Martinique : mobilisation autour de Ghislaine Joachim-Arnaud
 ■ Nouvelle-Calédonie : non à la détention de Gérard Jodar et de ses camarades

Dans le monde

- p.8-9 ■ Allemagne : bilan catastrophique pour les travailleurs
 ■ Pologne : quatorze morts au fond de la mine
 ■ Suisse : importante manifestation contre la crise
 ■ Grèce : élections anticipées, droite et gauche en piste pour une même politique
 ■ Tunisie : liberté pour les prisonniers de Gafsa
- p.16 ■ Génocide au Rwanda : les responsables toujours pas accusés
 ■ Afghanistan : les gouvernements occidentaux complices de l'oppression des femmes
 ■ Côte d'Ivoire : le pollueur s'en tire à bon compte
 ■ Immigration africaine : l'horreur au quotidien

Dans les entreprises

- p.10 ■ Manifestation du 17 septembre à la Bourse de Paris
 ■ Air France
 ■ Alcatel Lucent Ormes
- p.11 ■ Freescale Toulouse
 ■ Nexans Chauny
 ■ SNCF
- p.12 ■ Automobile
- p.13 ■ Technocentre Renault Guyancourt
 ■ PSA Rennes
 ■ Fonderies de l'Authion (Maine-et-Loire)
- p.14 ■ France Télécom
 ■ Europil - La Ferté-Macé
- p.15 ■ 26 septembre 1939, le Parti Communiste français est dissous

Fêtes régionales de Lutte Ouvrière

• Tours

Samedi 26 septembre de 14 h 30 à minuit
Saint-Pierre-des-Corps
 Salle des fêtes, près de la mairie

• Lyon

Samedi 26 septembre à partir de 17 heures
Dimanche 27 septembre de 12 h à 19 heures
Saint-Priest
 Espace Mosaïque
 47-49, rue Aristide-Briand (route d'Heyrieux)

• Mulhouse

Dimanche 27 septembre à partir de 11 h 30
Bollwiller
 à l'Étang près de la salle des fêtes de Bollwiller

• Lille

Samedi 3 octobre de 15 h à minuit
Villeneuve-d'Ascq
 Espace Concorde
 Quartier Cousinerie

• Rennes

Samedi 3 octobre de 15 h à minuit

Centre social

Carrefour 18
 7, rue d'Espagne (métro Henri-Fréville)

• Bordeaux

Dimanche 4 octobre à partir de 11 h 30
Salle Louise-Michel
Saint-Médard-en-Jalles (Gironde)

• Metz

Dimanche 4 octobre à partir de 11 h 30

Centre social du Petit-Bois
 5, rue du Dauphiné
 Metz-Borny

• Orléans

Samedi 10 octobre à partir de 15 heures

Salle Eiffel
 15, rue de la Tour-Neuve

• Toulouse

Samedi 10 octobre de 18 h à minuit
Dimanche 11 octobre de 11 h à 19 heures
Hall 8 du Parc des expositions

Cercle Léon Trotsky

La crise de 1929 et ses conséquences catastrophiques

Mercredi 14 octobre à 20 h 30

Théâtre de la Mutualité
 24, rue Saint-Victor
 Paris 5^e
 (Métro : Maubert-Mutualité)
 Participation aux frais : 3 euros

• Reims

Samedi 17 octobre à partir de 15 h
Salle Rossini
 quartier Wilson (face au cente commercial)

• Fourmies

Samedi 24 octobre

à partir de 17 h
Salle de bal du théâtre

• Saint-Denis

Samedi 24 octobre à partir de 16 heures
Salle de la Légion d'honneur
 Métro Saint-Denis Basilique

Versez à notre souscription

Il faut qu'il y ait dans ce pays des militants, un parti, qui continuent à défendre les idées de lutte de classe et la perspective d'une transformation révolutionnaire de la société, en un mot les idées communistes. C'est le combat que veut mener Lutte Ouvrière, un combat qui nécessite beaucoup d'énergie militante, mais aussi bien sûr de l'argent.

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que

sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de :
Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte

Ouvrière en les envoyant à l'adresse suivante :

LUTTE OUVRIERE
BP 233
75865 PARIS CEDEX 18

Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7500 euros par an, donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de

ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti Lutte Ouvrière conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste)
 membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 1009 I 85576.

Lutte Ouvrière c/o Éditions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Éditions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Loive - 93500 Pantin.. Téléphone : 01 48 10 86 20 Télécopie : 01 48 10 86 26

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org

www.union-communiste.org

contact@lutte-ouvriere.org

Lutte Ouvrière

l'hebdomadaire

www.lutte-ouvriere-journal.org

Lutte Ouvrière

multimédia

(télé, radio, CLT)

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Lutte Ouvrière

audio

(version parlée de nos textes)

www.lutte-ouvriere-audio.org

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Ci-joint la somme de :

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière ou virement postal : ccp 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	10 numéros
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

L'éditorial

d'Arlette Laguiller

Éditorial des bulletins d'entreprises
du 21 septembre

Ni privatisation ni course à la rentabilité Les services postaux doivent être au service de la collectivité



Le Parlement se prépare à entériner le changement de statut de La Poste. Ce projet, contre lequel les postiers étaient en grève en début de semaine, concerne tous les travailleurs et, au-delà, toutes les classes populaires.

Pas seulement parce que les 7 700 emplois supprimés à La Poste rien que cette année et les autres encore à venir aggravent le chômage.

Mais aussi parce que les services publics participent pour une large part aux conditions d'existence des salariés. Les livrer aux capitaux privés, c'est en rendre l'accès plus cher et plus difficile aux couches les plus démunies. C'est les démolir.

Dans cette société capitaliste où l'argent est roi, les services postaux, l'éducation, la santé, les transports collectifs, les télécommunications, l'approvisionnement en eau et en énergie, ainsi que l'élimination des déchets doivent rester ou redevenir des services publics. Ils ne doivent pas être gérés pour rapporter du profit privé, ni être soumis aux lois du marché, stupides et inhumaines. Ils doivent satisfaire les besoins collectifs.

C'est lorsque les services postaux étaient dans une certaine mesure à l'abri de la concurrence et de la course au profit qu'ils ont pu rendre service à tous en desservant les villages les plus reculés, en quadrillant le pays d'un réseau dense de bureaux et en assurant partout un tarif unique abordable.

Mais, depuis une dizaine d'années, au bas mot, les gouvernements successifs, ceux de droite mais aussi ceux avec des ministres socialistes et communistes, ont progressivement introduit la recherche de rentabilité à La Poste et ouvert à la concurrence du privé un nombre croissant de services postaux. Cela s'est déjà traduit par la disparition d'un bureau de poste sur trois, le raccourcissement des heures d'ouverture dans certains bureaux des quartiers populaires, l'allongement des queues dans les autres. Un tiers des bureaux de poste disparus, ce sont des milliers de communes privées de service postal, l'obligation de se déplacer vers une commune plus grande, avec tout ce que cela comporte de difficultés pour les personnes âgées ou handicapées. Sans parler de la dégradation des liens

sociaux que représentent la fermeture d'un bureau de poste ou la disparition du facteur. Quant à la distribution du courrier deux fois, voire, dans certaines grandes villes, trois fois par jour, cela fait partie des souvenirs lointains.

Toutes les mesures prises dans le sens de la rentabilité sont des mesures réactionnaires. L'évolution vers la privatisation est une régression sociale grave.

Le changement de statut de La Poste est la dernière en date des mesures vers la privatisation. Les quelques avantages garantis par ces statuts, une certaine stabilité de l'emploi notamment, ont été remis en cause depuis belle lurette et complètement démolis pour les postiers non fonctionnaires, qui représentent la moitié des effectifs.

Le gouvernement jure que La Poste restera à 100 % publique. Plus menteur, tu meurs, à l'expérience des entreprises privatisées comme EDF, GDF ou France Télécom où l'on avait, à l'époque, servi les mêmes mensonges ! Il n'est pas difficile de deviner que les capitaux privés mettront la main sur les activités rentables. Et, pour faire de l'argent sur le dos des consommateurs et des travailleurs du secteur, ils augmenteront les prix pour les uns et ils imposeront aux autres des réductions drastiques d'effectifs, la flexibilité et la précarité.

Les services ne seront convenablement assurés qu'à ceux qui peuvent payer, et tant pis pour les autres ! Alors, pas de Poste à deux vitesses, pas de profit privé sur le dos des usagers, annulation de toutes les ouvertures du service postal aux prestataires privés !

Arrêter la privatisation nécessite le même changement de rapport de force que pour arrêter les licenciements, la précarisation et la baisse du pouvoir d'achat. Les luttes éparpillées problème par problème, secteur par secteur, n'y suffisent pas.

Seul un mouvement déterminé de l'ensemble des travailleurs peut arrêter l'offensive du patronat et du gouvernement. Cela ne se décrète pas mais cela se prépare et, en tout cas, c'est la seule voie pour empêcher les capitalistes de faire payer la crise de leur économie aux exploités !

Arlette LAGUILLER

• Travail du dimanche

Ils rêvent de le généraliser

La loi du 10 août, concernant le travail du dimanche, permet davantage de dérogations pour l'ouverture des commerces. Elle vise trois grandes unités urbaines : l'Ile-de-France, les agglomérations de Lille et celles d'Aix-Marseille.

Le préfet de la région Ile-de-France vient de publier la liste des communes où les magasins pourraient ouvrir les dimanches et bien sûr faire travailler leurs salariés. La loi précise que les établissements susceptibles d'ouvrir doivent être situés dans un « périmètre d'usage de consommation exceptionnel » (PUCE). Eh bien, le préfet estime que sur les 1 281 com-

munes d'Ile-de-France, 427 d'entre-elles ont ce besoin exceptionnel de consommation les dimanches ! Tout Paris, mais aussi la totalité des communes des Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne sont concernées, ainsi qu'une partie des communes des départements de la grande couronne : Seine-et-Marne, Yvelines, Essonnes et Val-

d'Oise. Il suffit maintenant que le Conseil municipal de ces communes donne majoritairement son accord pour que ces ouvertures dominicales deviennent applicables.

Pour le moment, cette loi précise que le travail du dimanche dans les PUCE sera payé double, donnera droit à un jour de repos compensateur et qu'il se fera au volontariat. Bonjour les chantages à l'emploi !

Mais comme dans le même temps, la loi confirme que dans « les zones classées touristiques ou thermales » les établissements ouvrant les dimanches peuvent

obliger leur personnel à venir travailler au tarif d'un jour normal, de nombreux employeurs demandent que leurs communes passent en « zone touristique » plutôt qu'en PUCE.

Après le quartier de la Défense-Grande-Arche dans les Hauts-de-Seine qui vient d'être promu « zone touristique » pour la plus grande satisfaction des propriétaires des 200 boutiques du centre commercial des Quatre-Temps, ce sont les grands magasins (Galeries Lafayette, Printemps, etc.) du boulevard Haussmann de Paris qui

demandent à rejoindre les sept « zones touristiques » existant déjà à Paris. Et la banlieue commence aussi à réclamer ! Les employeurs de la commune d'Éragny dans le Val-d'Oise s'estiment par exemple défavorisés par rapport à ceux d'Enghien-les-Bains et Gonesse, classés en « zones touristique ou thermales »...

La grande foire des dérogations au travail dominical a commencé, pour essayer d'obliger les salariés à travailler plus en gagnant moins !

Louis BASTILLE

• G20

Sarko en vedette... américaine

« Je suis partout » semble être punaïé en lettres d'or à la tête du lit de Sarkozy.

En une semaine aux États-Unis, il saute de l'assemblée de l'ONU sur le réchauffement climatique aux deux jours de réunion du G20 de Pittsburgh, en compagnie de dix-neuf autres chefs d'État ou de gouvernement, en passant par le Conseil de sécurité de l'ONU sur la « question » iranienne. Sans oublier quelques rencontres « bilatérales », avec le président chinois Hu Jintao, avec le Premier ministre israélien Netan-

hyaou, puis avec Medvedev, le chef de l'État russe. Au passage, un show télévisé est prévu sur les deux chaînes publiques françaises, ainsi qu'une rencontre en direct avec 3 000 ressortissants français de New York.

Concernant le G20, les interventions prévues par les dirigeants français ont toutes les chances de se perdre dans les eaux profondes de l'Ohio. Sarkozy a beau s'enorgueillir d'avoir obtenu à Bruxelles le soutien des Vingt-Sept, il peine à tenir le haut de l'affiche dans ce sommet à palabres sur le devenir de la crise économique.

D'ailleurs, qu'a-t-il de particulier à dire, lui qui, comme tous les autres participants au G20, entend reconduire le soutien aux banques et aux capitalistes ? Abandonnée sitôt évoquée, la prétendue croisade pour le plafonnement des bonus des traders et des banquiers ! La « petite différence » française se résume désormais à un « étalement » de ces bonus dans le temps, à une suggestion de malus en cas de pertes et à une vertueuse mais symbolique exigence d'augmentation des fonds propres, censée limiter les risques de bulle spéculative.

Sans qu'il s'agisse le moins du monde d'une nouveauté, on voit même ressurgir une idée inventée il y a plus de 35 ans par un économiste américain, la « taxe Tobin ». Il s'agit d'un infime prélèvement sur les capitaux spéculatifs, censé réduire la spéculation financière. Evoquée il y a quelques mois par le ministre Kouchner, cette taxe qui se monterait à 5 centimes sur une transaction de 1 000 euros, avait alors été balayée par Lagarde, la ministre de l'Économie. Mais puisque Barroso, le président de la Commission européenne, puis

Brown, le Premier ministre britannique, et même Angela Merkel s'en sont saisis, Kouchner peut resserrer son joker, qui à défaut d'une quelconque efficacité fait au moins couler de l'encre.

Six mois après le précédent G20 qui a eu sur la crise économique les effets que l'on sait, le nouveau « sommet » n'agit guère que les valets des capitalistes qui y participent, pendant que, au sein des véritables sommets de la finance et de l'industrie, on spéculait de plus belle.

Viviane LAFONT

• Clearstream

Les pieds-nickelés de la falsification

Personne n'est assez naïf pour croire que la « vérité » sur l'affaire Clearstream sortira du procès qui vient de s'ouvrir au Palais de justice de Paris. Cette affaire fut l'épisode le plus rocambolesque de la lutte entre les deux héritiers putatifs de Chirac à la présidence, Sarkozy et de Villepin.

Cela commence comme une aventure des Pieds Nickelés. En 2003, Imad Lahoud, mathématicien et escroc sortant de prison mais ayant conservé de belles relations dans les ministères et au RPR, parvient à convaincre le général Rondot, spécialiste du renseignement et conseiller de plusieurs ministres en la matière, qu'il peut débusquer Ben Laden. Faisant honneur à la sagacité de l'armée française, Rondot le croit sur parole et lui permet d'avoir accès à des documents de la banque Clearstream d'une part et de se faire embaucher à la direction d'EADS d'autre part. Lahoud y rencontre Gergorin, vice-président du groupe et inventeur de complots à ses heures lui aussi. C'est ce trio de joyeux potaches qui a diffusé en 2004 un listing de comptes de la société luxembourgeoise Clearstream faisant apparaître que Sarkozy et quelques dizaines d'autres avaient des comptes au Luxembourg alimentés par de l'argent sale.

L'affaire aurait pu finir au tribunal des flagrants délires si



Chaleureuse poignée de main entre le Premier ministre de Villepin et le candidat à l'élection présidentielle Sarkozy à un moment où l'affaire Clearstream avait déjà commencé...

• Reprise économique

On ne nous fera pas prendre des vessies pour des lanternes

À en croire les grands moyens d'information, la reprise économique serait au rendez-vous de ce début d'automne. Les commentateurs mettent en avant la situation sur les places boursières de la planète. Ainsi l'indice français des valeurs boursières, le CAC 40, a passé la barre des 3 800 points, ce qui représente une hausse de plus de 50 % par rapport à son seuil le plus bas. Les principales Bourses de la planète affichent elles aussi une hausse à deux chiffres depuis le début de l'année.

Du coup, on assiste au retour des fusions-acquisitions ou des OPA et, de nouveau, les banques donnent des signes qui montrent qu'elles sont prêtes à desserrer les cordons du crédit... pour aider à des opérations d'envergure dans le domaine de la spéculation. De toute façon, bien des groupes industriels ou commerciaux ont conservé des disponibilités financières qui leur permettent de mettre immédiatement des milliards sur la table. Dans les dernières semaines, Disney s'est offert Marvel pour 2,8 milliards d'euros, tandis que Deutsche Telekom, Orange, Orangina, Vinci, Vivendi, sont annoncés comme de possibles candidats à des rachats d'entreprises.

Le 7 septembre dernier, le groupe Kraft – le numéro deux mondial de l'alimentaire, qui possède entre autres Lu, Suchard, etc. – a dit être prêt à racheter le chocolatier Cadbury pour 11,7 milliards d'euros, ce qui a été salué comme une preuve du « retour à la confiance ».

Derrière la progression des indices boursiers ou des annonces de rachats d'entreprises se dissimulent, surtout, des opéra-

tions spéculatives qui ne relanceront en rien la production, ni la consommation des familles populaires.

« Il y a plein de pognon. Il faut bien le placer quelque part et, pour le moment, les actions sont un investissement intéressant » commente un analyste financier cité par *Le Monde*. Si relance il y a, c'est donc uniquement celle des grandes manœuvres en Bourse, des opérations de rachats à coups de milliards, mais pour les populations, pour les travailleurs, cela ne se traduira en rien par une amélioration des conditions d'existence.

Cette prétendue « relance » purement spéculative n'effacera pas les conséquences de la crise sur l'emploi. D'ailleurs le chômage devrait continuer de progresser. Ainsi, selon les chiffres de l'OCDE, les destructions d'emplois dans les pays développés devraient passer de 800 000 par mois depuis la mi-2007 à 500 000 par mois d'ici... 2010.

La misère et même le dénuement alimentaire ne diminueront pas car les indices boursiers, même à la hausse, n'ont jamais nourri la population.

Boris SAVIN

elle n'avait pas déjà impliqué un certain nombre de hauts fonctionnaires et de ministres. Soit qu'ils aient cru aux fariboles du trio endiablé, ce qui ne serait pas la première fois, soit qu'ils aient voulu s'en servir pour torpiller un concurrent. S'agissait-il d'une manœuvre de Villepin pour barrer la route de Sarkozy ? Chirac et d'autres étaient-ils au courant ? Ou bien est-ce au contraire Sarkozy qui en a profité pour essayer de discréditer un Villepin blanc comme neige ? Ou bien, et plus probablement, est-ce une suite de coups tordus où une chatte innocente ne retrouverait pas ses petits ?

Pendant que l'affaire Clearstream suivait son tortueux cours judiciaire, Sarkozy a finalement remporté l'élection présidentielle. Mais il a, semble-t-il, la rancune tenace. Villepin,

de son côté, se veut le recours de la droite et compte sur le procès pour se remettre en selle. Aussi se retrouvent-ils aujourd'hui être les principaux protagonistes du procès.

Dans ce match de catch Villepin joue le bon, l'innocent outragé, l'homme seul poursuivi par la vindicte du puissant. Sarkozy assume le rôle du méchant, celui qui achève les combattants blessés. Et il faut bien avouer que ce dernier tient la scène avec plus de naturel que son adversaire...

La rivalité entre hommes au service de la même classe et pratiquant la même politique n'a rien de bien nouveau. Naguère ce genre de petits coqs se battaient en duel, ce qui avait au moins l'avantage de régler l'affaire une bonne fois pour toutes.

Paul GALOIS

Les postiers en grève contre la privatisation

La grève contre la privatisation de La Poste, à laquelle les syndicats appelaient ce mardi 22 septembre, avait commencé la veille aux guichets des bureaux parisiens, pour protester contre les réductions d'effectifs. En neuf mois, 140 postes viennent d'être supprimés.

Dans le cadre d'un programme intitulé « Bienvenue à La Poste », les usagers ont vu les queues s'allonger, les automates remplacer leur guichetier habituel, tandis que les postiers étaient contraints de changer d'horaires et parfois de bureau.

Cette situation est à l'image de ce qui se passe un peu partout à La Poste. Facteurs, employés des centres de tri, personnel des Chèques postaux, tous sont en butte à d'incessantes restructurations qui ne cessent de diminuer leur nombre : 7 600 suppressions d'emplois ont eu lieu rien que sur les six derniers mois.

Dans ces conditions, inutile de dire que les propos du ministre de l'Industrie Christian Estrosi, affirmant que la transformation de La Poste en

société anonyme ne signifiait pas sa privatisation, sous prétexte que son capital n'était pour l'instant pas ouvert au privé, ne rassurent personne. Chacun sait bien que, si La Poste se vante année après année des bénéfices qu'elle réalise grâce à ces suppressions d'emplois, c'est justement pour attirer un jour ces capitaux privés. Ils sont d'ailleurs déjà présents dans bon nombre de ses filiales.

On avait entendu des propos semblables lors de la privatisation d'EDF-GDF ou de France Télécom, et chacun a pu juger depuis de ce qu'ils valaient. Les drames intervenus à France Télécom ont d'ailleurs été largement commentés dans les bureaux de poste, tant il est évident qu'une poste privatisée



risque fort de suivre la même voie. Mais rien n'arrête des gens comme Estrosi en matière de mauvaise foi. On a pu l'entendre traiter de menteurs ceux qui affirment que La Poste va être privatisée, et affirmer dans la foulée que le statut de fonctionnaire des postiers sera garanti par la loi, alors que la moitié travaillent déjà en CDI

sous statut privé. La Poste a augmenté leur proportion chaque année, justement pour réduire la masse salariale, augmenter la précarité et, au bout du compte, préparer la privatisation.

Face à toutes ces attaques, de nombreuses grèves ont eu lieu ces dernières années, mais elles sont restées isolées, parfois dans

un seul bureau, au mieux dans un département. Aujourd'hui, seul un mouvement d'ensemble des 280 000 postiers pourrait mettre un coup d'arrêt à la privatisation et aux suppressions d'emplois. Ils en ont la force, et la journée de grève du 22 septembre montre que cela peut être possible.

Correspondant LO

• Gauche, droite, gauche, droite...

La longue marche vers la privatisation de La Poste

Le Parlement est sur le point d'entériner le changement de statut de La Poste. À droite, on explique que « l'ouverture du capital est indispensable, du fait même de la fin des monopoles postaux. La Poste ne peut pas être en Europe la seule entreprise publique du marché intérieur. » C'est ce qu'a déclaré le sénateur UMP Pierre Hérisson, qui préside l'Observatoire national de la présence postale. Et, comme bien d'autres avant lui, il assure que « les missions de service public sont garanties par l'État ».

De son côté, Christian Martin, en charge, pour le Parti Socialiste, des services publics et de la fonction publique, dénonce le fait qu'une « privatisation de La Poste entraînerait à l'évidence la suppression de milliers d'emplois, un recul du service rendu à nos concitoyens, notamment pour les envois, les services peu rentables et une augmentation des tarifs ». Tout cela n'est que trop vrai. Mais le changement de statut mis au vote ces jours-ci est le fruit d'une longue remise en cause du monopole de La Poste, amorcée il y a plus de vingt ans. Remise en cause que les gouvernements successifs, de droite comme de gauche, ont mise en œuvre avec un bel ensemble, achevant parfois ce que le parti opposé avait commencé.

Ainsi, sous Giscard comme sous Mitterrand, de 1974 à 1987, une série de commissions et d'expertises préconisèrent les mêmes orientations : la séparation des services postaux de ceux du téléphone, la remise

en question du statut des personnels et le recours au privé. Le ministre des PTT, le socialiste Mexandeau, commandita un rapport, en 1984, qui aboutit aux mêmes conclusions.

En 1986, sous la présidence de Mitterrand, Chirac devint Premier ministre. Gérard Longuet succédant à Mexandeau, il mit en route un projet de séparation entre la poste et les télécommunications... finalement réalisée entre 1988 et 1990 par son successeur Paul Quilès du Parti Socialiste.

Quilès annonça ses objectifs : sortir les deux branches, poste et téléphone, du système public pour les rendre « plus compétitives », afin qu'elles assurent un « service à caractère industriel et commercial ». Il entendait ainsi se situer dans la « perspective européenne » de dérégulation et de mise en concurrence des « opérateurs publics ». Il reçut l'appui de la CFDT et un proche de Rocard, Prévot, ancien du PSU et membre de la CFDT, allait rédiger le rapport à partir

duquel le ministre allait bâtir sa loi qui allait faire de la poste un « établissement public industriel et commercial ». Elle fut votée par le Parlement « grâce à l'abstention de la droite et du centre », comme titra *Le Monde*. Seuls les députés du PCF et une poignée de députés de droite ou du centre devaient voter contre.

Le 20 décembre 1990, le Parti Socialiste dirigeant toujours le gouvernement, une loi identique concernant les télécommunications devait livrer tous les services à la concurrence et à la privatisation, pratiquement sans contrôle. Le 1^{er} janvier 1991, La Poste et France Télécom étaient devenus deux « exploitants autonomes de droit public ».

Le 15 décembre 1997, le Parlement européen votait sa première directive sur la poste. Elle ouvrait notamment le marché postal de l'Union européenne à la concurrence pour le courrier de plus de 350 grammes. Le gouvernement de Gauche plurielle (PS, PCF, Verts, MDC, PRG) ne trouva aucun inconvénient à transposer cette directive dans les lois nationales. C'était pourtant le début de l'ouverture du marché du courrier aux opérateurs privés.

Le 10 juin 2002, au moment où la droite revenait aux affai-

res et où Raffarin allait succéder à Jospin, le Parlement européen adoptait sa seconde directive sur la poste, qui agrandissait l'ouverture entamée cinq ans plus tôt. Désormais, à partir du 1^{er} janvier 2003, le courrier de plus de 100 grammes était concerné par l'ouverture à la concurrence. Le poids devait même tomber à 50 grammes à partir de 2006. La directive annonçait même 2009 comme date de l'ouverture totale.

En mai 2005, c'était au tour du gouvernement Raffarin, quelques jours avant que celui-ci ne cède sa place de Premier ministre à Villepin, de transposer cette dernière directive européenne, tout en réaffirmant bien sûr le principe du « service postal universel ». Les paroles n'engagent à rien, mais si elles peuvent faire plaisir ou endormir...

Le 20 février 2008, l'Union européenne a adopté une troisième directive qui parachève les précédentes, ouvrant à la concurrence les envois d'un poids inférieur à 50 grammes. Cela signifie l'ouverture à la concurrence de l'essentiel du service public postal utilisé par la majorité de la population. Les opérateurs privés vont donc chercher à s'emparer des marchés les plus convoités, car les plus concentrés, ce qui

n'empêchera pas les secteurs moins peuplés d'être délaissés.

Cela aura pour conséquence d'amplifier encore le remplacement d'emplois stables par des emplois plus précaires. Les ministres successifs n'ont pas été avares de belles paroles sur le maintien du statut ou de l'emploi. Mais la réalité est différente. Une comparaison entre 2002 et 2008 est éloquente : sur le total des postiers, près de 20 000 emplois ont disparu ainsi que 56 000 statuts de fonctionnaire. En revanche, il y a 36 000 employés de plus en situation précaire.

Dans le même temps, des milliers de bureaux de poste ont déjà disparu. Moins de 20 % dans les régions où la population est très dense, comme l'Île-de-France, le Nord ou la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Mais les fermetures ont atteint plus de 50 % dans les régions les moins peuplées. Ce qui signifie pour la population des difficultés plus grandes pour accéder à ce qui reste du « service postal », de moins en moins universel, quoi qu'en disent les ministres et ceux qui espèrent leur succéder.

Jacques FONTENOY

• La « jungle » de Calais évacuée

Eric Besson mène la chasse aux réfugiés

À l'aube du mardi 22 septembre, 500 CRS ont interpellé 278 migrants, dont 132 mineurs, qui n'avaient pas abandonné, comme des centaines d'autres, leurs campements de fortune dans la « jungle » proche du port de Calais.

Avant leurs arrestations, ils se sont regroupés face aux policiers, avec des banderoles rédigées par eux à l'avance, comme celles-ci : « *Nous voulons l'asile et la paix* » « *Nous avons besoin d'un abri et de protection* ».

C'est en avril, que le ministre de l'Immigration, Éric Besson, a annoncé son intention de raser la « jungle », une zone boisée où s'entassaient sans aucune hygiène ni assistance publique des centaines d'immigrés, principalement afghans et irakiens. Depuis des années, ils fuient la

guerre dans leurs pays pour tenter de rejoindre l'Angleterre où leurs communautés et leurs familles peuvent les accueillir.

À l'image de Sarkozy annonçant en décembre 2002, après la fermeture du camp de Sangatte géré par la Croix Rouge : « *Le problème est réglé* », Eric Besson veut lui aussi vanter son efficacité : une efficacité qui met les migrants dans des situations encore plus dramatiques. Pour eux, rien n'a été prévu, aucune mesure humaine, aucune solution pérenne ou même provisoire, au contraire. Des centaines de réfugiés ont fui vers d'autres bois ou d'autres squats le long de la côte calaisienne. La démonstration spectaculaire de Besson a, en fait, aggravé leurs situations de détresse.

Pour les 278 réfugiés arrêtés, trois options ont été prévues : l'asile, l'aide au retour ou



l'expulsion forcée. L'asile provisoire concerne les mineurs sans parents. Pour les adultes demandeurs d'asile en France, ils continueront à être traités au compte-gouttes. Sur 170 demandes déposées depuis avril, seulement cinquante auraient abouti à des titres de séjour provisoires...

Concernant les aides au retour pour les volontaires qui les accepteraient, elles ne peuvent concerner la plupart de ces migrants qui, pour fuir la mort, ont parcouru des milliers de kilomètres et payé des

milliers d'euros.

Reste l'expulsion forcée. Eric Besson s'en occupe sérieusement. Comme le renvoi des immigrants vers les pays en guerre va à l'encontre des traités internationaux sur les droits de l'homme et des réfugiés, Eric Besson vient de proposer à ses homologues européens que les ministres de l'Intérieur engagent sans tarder des négociations avec la Libye et la Turquie afin de conclure des accords de réadmission des émigrants passés par leurs pays pour gagner l'Europe. Des charters

d'Afghans et d'Irakiens pour l'enfer des camps du désert libyen !

À Amnesty International France qui dénonce ces nouvelles mesures prônées par la France, Eric Besson répond dans le journal *Métro* : « *La France n'a pas de leçon à recevoir et n'a pas à rougir. Nous sommes le pays le plus généreux au monde en matière d'asile* ». Le gouvernement vient encore d'en faire la démonstration à Calais, ce 22 septembre 2009 !

Louis BASTILLE

• Forfait hospitalier

Il faut le supprimer !

Le gouvernement a donc décidé d'augmenter le forfait hospitalier qui passera finalement en 2010 de 16 à 18 euros, alors que le ministre du Budget, Woerth, avait parlé de 20 euros début septembre.

La ministre de la Santé, Roseline Bachelot, a le culot de se féliciter d'une augmentation de seulement deux euros qui serait d'autant plus acceptable que le forfait hospitalier n'a pas augmenté depuis 2007 !

Mais c'est oublier que le forfait hospitalier augmente régulièrement depuis sa création en 1983 : il coûtait alors 20 francs soit près de trois euros. Pour Bachelot le déficit de la Sécurité sociale rendrait cette mesure inévitable, comme la baisse du remboursement (de 35 à 15 %) de nouveaux médicaments.

En effet en 2009 le déficit de la Sécurité sociale sera de 20 milliards d'euros pour le régime général (maladie, retraite, famille, accident du travail) dont 10 pour la seule branche maladie et il se creuserait encore en 2010, atteignant 30 milliards dont 15

pour la branche maladie. Alors, la seule chose que sait faire ce gouvernement qui, dans le même temps, arrose banquiers et industriels à coups de milliards, c'est de faire payer les malades. Il sait pourtant très bien – et c'est Bachelot elle-même qui le dit – que le déficit est le résultat « *d'une crise très grave des recettes* » due à l'explosion du chômage et à la baisse des cotisations. Comme il sait d'ailleurs que cette augmentation du forfait hospitalier ne réglera rien, ne rapportant que 160 millions d'euros, une goutte d'eau dans la mer des milliards du « trou de la Sécu ».

On nous dit aussi que cette hausse serait sans conséquence véritable, puisque, de toute façon, le forfait serait remboursé par les mutuelles. Mais près de cinq millions de personnes en France n'ont pas les moyens de se payer une mutuelle, dont les tarifs augmentent d'ailleurs très régulièrement d'année en année (3,5 à 4 % en 2009).

C'est oublier aussi que la prise en charge du forfait par les mutuelles est loin d'être complète. En comparant plus

de 1 530 formulaires de complémentaire santé, la revue *Dossiers de l'Épargne* a établi que, si 91 % des mutuelles prennent en charge le forfait, dans 15 % de ces contrats le forfait n'est remboursé que pour une durée limitée « *en moyenne de 90 jours mais qui, selon les formules, peut aller de 30 à 180 jours* ».

Avec l'augmentation du forfait hospitalier, le gouvernement ne fait qu'aggraver une politique qui consiste à faire payer les malades et eux seuls. Ils ont déjà à supporter le forfait d'un euro sur toute consultation, les franchises médicales (50 centimes d'euro sur chaque boîte de médicaments, deux euros pour une séance de kinésithérapie, un acte paramédical ou un transport en ambulance), les déremboursements de médicaments et les augmentations des tarifs des consultations médicales. Autant de mesures qui ferment les portes de l'hôpital public et plus généralement réduisent l'accès aux soins à un nombre croissant de femmes et d'hommes des milieux populaires. Autant de mesures scandaleuses et inacceptables !

Cédric DUVAL

• Siemens-Vai – Saint-Chamond

Le conseil municipal commence dans la rue

Suite à l'annonce de la direction de Siemens de vouloir fermer le site de Saint-Chamond et de licencier 274 personnes, la population a été très choquée et le maire (socialiste) avait donné rendez-vous devant l'entreprise au conseil municipal et aussi à des élus, en particulier le député UMP de la circonscription et l'ancien maire UMP. C'était donc l'union sacrée et chacun jurait qu'il se battrait jusqu'au bout pour empêcher cette fermeture.

Le rassemblement s'est transformé en manifestation pour se terminer dans la salle du conseil municipal où il y a eu un débat. Hormis des déclarations consensuelles, notamment des élus de droite se posant en défenseurs des travailleurs, des interventions plus critiques ont parlé de la nécessité d'une mobilisation de la population aux côtés des travailleurs de Siemens.

Du côté de l'intersyndicale, un accord de méthode a été signé avec la direction. Il repousse à la mi-février l'échéance pour la mise en action du plan de restructuration. Ce petit sursis ne change rien sur le fond car la fermeture du site et les licenciements annoncés fin août sont toujours là.

Pour justifier ses décisions,

Siemens continue d'invoquer la baisse de commandes de matériels pour la sidérurgie et les mauvais résultats financiers de ces dernières années.

Pourtant la quinzaine d'années qui s'est écoulée a montré que le travail n'a pas manqué. La direction a dû embaucher et elle a aussi eu massivement recours à la sous-traitance : jusqu'à plus de deux cents salariés qui ont souvent déjà été licenciés ou sont en chômage partiel.

Le groupe Siemens n'est pas une obscure PME. Avec plus de 420 000 salariés dans le monde, un chiffre d'affaires de 77,3 milliards d'euros, des bénéfices (plus de 6 milliards annoncés ces jours-ci, sans parler de ce qu'il met de côté) et donc de confortables dividendes servis à ses actionnaires, ce groupe a les moyens d'assurer, d'une façon ou d'une autre, l'emploi des 600 salariés de Siemens VAI MT (ex-CLECIM).

La lutte contre les plans de restructuration de 1994 et 1995, où le personnel, largement soutenu par la population, a empêché par trois fois la fermeture du site de Saint-Chamond, a montré que rien n'est inéluctable.

Correspondant LO

• Producteurs de lait

La colère et le désespoir



Pour manifester leur colère face à l'effondrement des prix auxquels les industriels leur achètent le lait, estimé à près de 30 % depuis un an, les producteurs continuent la grève des livraisons aux usines de conditionnement ou de transformation ainsi que leurs opérations spectaculaires. Dans la seule journée du vendredi 18 septembre, plus de dix millions de litres de lait ont été répandus un peu partout en France. Dans plusieurs régions frontalières, les manifestants ont d'ailleurs été rejoints par des producteurs belges ou allemands qui connaissent les mêmes difficultés.

La plupart des producteurs sont bien conscients que ces destructions massives choquent une partie de l'opinion publique. Nombreux sont ceux qui disent ne pas être fiers d'en être arrivés là, qu'ils ne jettent pas de gaieté de cœur le fruit de leur travail, mais qu'ils n'ont guère d'autre choix que ces actions pour faire connaître largement leur situation désespérée. Les médias donnent d'ailleurs plus d'écho à ces rassemblements de tombereaux dispersant des centaines de milliers de litres de lait devant le Mont Saint-Michel ou à

Bruxelles, qu'aux blocages des usines Lactalis, Danone et Entremont ou aux distributions gratuites de lait qui sont organisés dans le même temps.

Quoi qu'il en soit, on ne peut qu'être solidaires de ceux qui manifestent. Ce ne sont d'ailleurs pas les producteurs qui ont inventé la régulation du marché par la destruction d'une partie de la production. Cela fait des décennies que les dirigeants des pays européens poussent au développement de la production agricole, qui conduit régulièrement à une surproduction de

certaines produits. Surproduction qu'ils résorbent en éliminant une partie de la production, en dénaturant les produits pour les rendre inconsommables, ou en les détruisant. En ce qui concerne le lait, cela s'est traduit depuis 1984 par la mise en place de quotas de production, qui fixent pour chaque exploitation les droits à produire et garantissent jusqu'à récemment encore un certain niveau de prix. Et tant pis si les vaches donnent plus de lait que prévu. Chaque année, ce sont ainsi des millions de litres qui partent dans les égouts ou les champs, puisque les éleveurs ne peuvent les commercialiser.

Cette politique n'a d'ailleurs pas empêché des dizaines de milliers d'exploitations de disparaître. Rien qu'en France, le nombre d'exploitations laitières est passé de 427 000 en 1984 à 90 000 aujourd'hui. Et en Europe, plus de 300 000 exploi-

tations ont disparu au cours des trois dernières années.

C'est là un des aspects révoltants du mode de production et de distribution capitalistes. Tandis qu'à un bout de la planète, sous la pression des industriels de l'agro-alimentaire, les prix s'effondrent et ne permettent plus aux producteurs de vivre de leur activité, à l'autre bout, les mêmes trusts poussent des millions de gens à la famine en spéculant sur les produits alimentaires de première nécessité comme le riz, le maïs, l'huile ou le lait, ou en limitant leurs livraisons parce que ces populations n'ont pas les moyens de payer.

Mettre fin à ces gâchis et à ces famines est une urgence, qui confirme la nécessité de renverser ce système de production absurde et inhumain.

Roger MEYNIER

• Martinique

Mobilisation autour de Ghislaine Joachim-Arnaud

Environ 300 militants et sympathisants du syndicat CGTM (CGT martiniquaise), du Collectif du 5 février, de Combat Ouvrier, et de la population ont accompagné Ghislaine Joachim-Arnaud, secrétaire générale de la CGTM et dirigeante de l'organisation trotskyste Combat Ouvrier, lors de sa convocation par la police du SRPJ à l'hôtel de police du Lamentin. Plusieurs prises de parole ont eu lieu avant qu'elle n'aille à son rendez-vous, pour affirmer une totale solidarité avec elle et avec les propos de « *l'une des porte-parole des milliers de travailleurs et des petites gens mobilisés en février et mars 2009* ».

Tous reprirent plus d'une fois « *Matinik sé ta nou, Matinik sé pa ta yo, on ban pwofité vòlè, nou ké fouté yo dewò* » (La Martinique est à nous, la Martinique n'est pas à eux, une bande de profiteurs voleurs que nous allons foutre dehors – slogan très repris dans les manifestations de février-mars 2009). Les prises de parole se sont succédé jusqu'à la fin de la convocation et à la sortie de la camarade de

l'hôtel de police. Tour à tour, militants syndicaux, représentants du Collectif du 5 février, militant de Combat Ouvrier, qui ont dénoncé le non-respect des accords conclus après la grève générale de février-mars 2009 sur la prime de vie chère, les baisses de prix ou la multiplication des licenciements, ont été chaleureusement applaudis.

À sa sortie, notre camarade a fait un compte-rendu sur le

déroulement de sa convocation, suite à une plainte déposée par une association « Respect DOM » qui a pour représentant le sieur Jean-François Hayot, (l'une des plus grosses familles békés) pour « *incitation à la haine raciale et à la discrimination raciale* ». Cela a été l'occasion pour elle, devant les militants, sympathisants mais aussi devant les représentants des médias, de rappeler qu'en Martinique, l'utilisation du terme « Béké » est historiquement liée aux gros possédants capitalistes et qu'à ce titre, il existe « *aussi des békés nèg, chinois, milat', ou... kako* » (noirs, chinois, mulâtres ou... de n'importe quelle couleur).



Pour tous, cette convocation était bel et bien une provocation contre ceux qui redressent la tête et n'acceptent pas la « *pwofitasyon* ». Et ils étaient satisfaits d'y avoir répondu et aussi d'avoir affirmé qu'ils étaient décidés à ne pas en rester là.

Pierre JEAN-CHRISTOPHE

• Nouvelle-Calédonie

Non à la détention de Gérard Jodar et de ses camarades

En Nouvelle-Calédonie, la cour d'appel de Nouméa a décidé le maintien en détention du président du syndicat indépendantiste USTKE Gérard Jodar, après l'avoir condamné à neuf mois d'emprisonnement ferme pour « *entrave à la circulation d'un aéronef* ». Si la cour d'appel n'a pas suivi le parquet qui avait requis quinze mois de prison ferme, elle maintient toutefois le syndicaliste en détention, ainsi que cinq autres militants de l'USTKE incarcérés.

Leur crime ? Le 28 mai dernier, plusieurs centaines de militants de l'USTKE avaient envahi le tarmac de l'aéroport Magenta de Nouméa pour soutenir une employée dont le licenciement était jugé abusif, et certains d'entre eux, pour se protéger de l'intervention brutale des policiers, s'étaient réfugiés à bord de deux appareils de la compagnie Aircal.

Ce n'est pas la première fois que le patronat et les autorités locales s'en prennent violemment à des syndicalistes, notamment à ceux de l'USTKE. Gérard Jodar avait déjà été condamné à douze mois de prison, dont trois fermes, pour des affrontements aux abords de l'entreprise de transport Carsud, en janvier 2008. Il se pourrait d'ailleurs que le sursis de neuf mois dont il avait bénéficié dans cette affaire soit révoqué en raison de sa nouvelle condamnation.

À l'annonce du verdict, deux cents manifestants se sont rassemblés aux abords de la prison où sont incarcérés les syndicalistes pour dénoncer « *une justice coloniale* » et « *la criminalisation de l'action syndicale* ». Comme l'a souligné la vice-présidente du syndicat, ses camarades « *n'ont pas été jugés pour ce qu'ils ont fait, mais pour ce qu'ils sont* ».

Lutte Ouvrière est bien sûr solidaire des syndicalistes emprisonnés et se joint à tous ceux qui, jugeant cette décision inacceptable, réclament leur libération immédiate.

• Grèce

Élections anticipées Droite et gauche en piste pour une même politique

Le premier ministre grec, Costas Karamanlis, chef du parti de droite, la Nouvelle Démocratie, a annoncé début septembre des élections législatives anticipées pour le 4 octobre prochain. La raison officielle pour provoquer ces élections à mi-mandat est la nécessité de se refaire une majorité conséquente – elle n'est pour le moment que d'une voix, 151 députés sur 300 – pour prendre les rudes décisions économiques que le gouvernement veut imposer.

Karamanlis dit aussi vouloir couper l'herbe sous le pied au principal parti d'opposition socialiste, le Pasok, qui souhaitait des élections anticipées en 2010 et aurait, selon le chef du gouvernement, déstabilisé la Grèce en la plongeant pendant six mois dans une atmosphère de campagne électorale. Bref, il ne s'agirait rien de moins que de sauver le pays !

Karamanlis, dans son discours de rentrée à la foire internationale de Thessalonique, a annoncé les mesures qu'il compte prendre et en particulier le gel des embauches, des retraites et des salaires dans le secteur public ainsi que l'instauration d'une nouvelle grille des salaires pour les fonctionnaires nouvellement embauchés. À cette réduction des dépenses, il prétend ajouter une lutte contre la fraude fiscale et des réformes de structure.

En face, Georges Papandréou, chef de file du Pasok, promet d'aider les PME et les petits salariés, de lutter contre la

hausse des prix, d'aider les ménages surendettés, de rendre transparents les marchés publics et de créer des emplois sociaux. Il ajoute tout de même qu'il faudra bien accorder des subventions aux patrons pour les inciter à créer des emplois et, avec tout cela, baisser les dépenses publiques...

Les accusations de populisme et de clientélisme fusent de tous côtés. Cela ne manque pas de sel quand on sait que les familles Karamanlis et Papandréou et leurs amis se succèdent au pouvoir depuis des décennies pour appliquer, une fois au gouvernement, une politique semblable de soutien au patronat et d'attaques contre les travailleurs.

Le gouvernement Karamanlis a vidé les caisses, entre autres pour subventionner (28 milliards) les banques prétendument en difficulté. Il a pioché dans les fonds de la Sécurité sociale et des retraites au point qu'il lui manque presque cinq milliards d'euros. Il ne sait com-



Les travailleurs des ports manifestent contre la politique du gouvernement grec.

ment payer la prime de départ en retraite des fonctionnaires et les hôpitaux sont en faillite. Juste avant les vacances, il a décidé d'une rafale d'augmentations de certains impôts : taxe foncière, taxe sur les téléphones portables, etc. Il a multiplié les privatisations et les attaques contre les retraites.

Aujourd'hui, le chômage est officiellement de 8,6 % mais la confédération syndicale du secteur privé GSEE le chiffre à 15 %. Officiellement, 22,9 % des jeunes sont au chômage et 12,4 % des femmes. Le salaire minimum est de 680 euros net mais tous les travailleurs, précaires ou à temps partiel,

ne le touchent pas et le coût de la vie est presque aussi élevé que dans les pays d'Europe plus développés. Selon GSEE, les prix grecs moyens représentent 94 % des prix moyens européens. Les émeutes de décembre ont bien montré à quel point les jeunes et les travailleurs vivaient des situations de plus en plus difficiles.

Les événements de décembre, les incendies récents qui ont révélé l'incapacité du gouvernement à appliquer les mesures promises il y a deux ans lors des incendies catastrophiques dans le Péloponnèse et sa complaisance pour les promoteurs récu-

perant les terres dévastées, ses compromissions dans toutes sortes de scandales, tout cela vaudra peut-être un échec à Karamanlis. Mais le Pasok, en avance de six points selon les sondages, n'a vraiment rien d'autre à proposer aux travailleurs. Jusqu'en 2004, c'est lui qui a mis en œuvre la politique d'austérité, les privatisations, les premières attaques contre les retraites, la dégradation des services publics, en particulier dans la Santé.

La seule perspective de changement, en Grèce comme ailleurs, les travailleurs la trouveront par leurs luttes.

Sylvie MARÉCHAL

• Tunisie

Liberté pour les prisonniers de Gafsa !

Le début de l'année 2008 avait été marqué, dans le sud-ouest tunisien, par des grèves et manifestations de la population de la région de Redeyef, dans le bassin minier de Gafsa.

À la suite d'injustices dans le recrutement du fait de l'unique employeur, la Compagnie des Phosphates de Gafsa, les premières manifestations de colère contre la corruption, la pauvreté et le chômage, s'étaient rapidement étendues à d'autres villes du bassin, soutenues par la population.

Rapidement aussi la répression s'était déployée, sans faire taire la colère. Arrestations, libérations, nouvelles arrestations touchèrent les manifestants, leur famille, leurs soutiens et les militants syndicaux solidaires du mouvement. Au cours de l'été

2008, les autorités tunisiennes ont intensifié la répression à l'encontre des acteurs de ce mouvement, des manifestants et des leaders des comités de soutien.

Sur 38 personnes inculpées, le tribunal de première instance de Gafsa en condamnait 33, en décembre 2008, les peines allant de deux ans d'emprisonnement avec sursis à dix ans ferme. Un second procès en appel, en février 2009, a confirmé les peines, condamnant même des personnes acquittées en première instance, et ce en dépit des déclarations des manifestants sur les tortures subies pendant les interrogatoires et aux multiples irrégularités des procédures.

Enfin, le 22 août dernier, la Cour de cassation de Tunis rejetait le pourvoi présenté par les avocats des manifestants prison-

niers, comme de ceux condamnés par contumace et considérés par le pouvoir tunisien comme en fuite.

Syndicats et organisations de défense des droits de l'Homme ont fait tant bien que mal connaître ces conclusions qui aboutissent au maintien en détention, depuis plus d'un an et dans des conditions qui se passent de commentaire, de travailleurs et militants qui payent pour le mouvement de colère bien légitime de la population de toute une région. Ces organisations protestent contre ces conclusions et exigent la remise en liberté immédiate des prisonniers et la cessation des poursuites.

Lutte Ouvrière s'associe à leurs protestations et à leur indignation.

Viviane LAFONT

• Allemagne

Un bilan catastrophique pour les travailleurs

La campagne pour les élections du 27 septembre est bien engagée en Allemagne. Cela fait quatre ans que, à la suite des législatives précédentes, la droite (l'Union Chrétienne-Démocrate - CDU) et la gauche (le Parti Social-Démocrate - SPD) dirigent ensemble le pays.

Les deux partis ont bien sûr gouverné au profit des possédants. Et lorsque la crise économique a éclaté, ils se sont empressés de verser des centaines de milliards d'aides de toutes sortes aux banques et aux grandes entreprises. De ce point de vue la « grande coalition » a très bien fonctionné.

Pour les classes populaires, en revanche, le bilan est catastrophique. Elles connaissent une pauvreté aggravée, dont un des signes les plus visibles est l'extension des « Tafel », ces Restos du cœur à l'allemande. Le chômage est reparti à la hausse, et s'il atteint aujourd'hui officiellement les 3,5 millions, il y a bien plus près de 5 millions de chômeurs réels, si l'on tient compte de toutes les catégories qui, comme en France, ne sont plus comptabilisées. Sans compter la généralisation du chômage partiel dans de très nombreuses entreprises. À cela s'ajoute le scandale des bas salaires. Une étude récente de l'université de Duisbourg-Essen indique ainsi que 21,5 % de l'ensemble des salariés travaillent dans le secteur

des bas salaires (inférieurs à 9,19 euros brut de l'heure en moyenne alors que le salaire moyen se situe à peu près au double de ce niveau).

Aucun des deux grands partis, qui dominent la vie politique depuis des décennies, ne propose quoi que ce soit d'un peu concret pour remédier à cette situation.

Le SPD, qui s'inquiète de la nouvelle claque électorale que lui prédisent les sondages, n'a pas grand-chose à dire aux classes populaires. Il parle d'un salaire minimum (qui n'existe pas en Allemagne sauf dans de très rares secteurs comme le bâtiment) à 7,5 euros (alors qu'il est de 8,82 euros dans la France de Sarkozy !) ou de relever de 45 à 47 % le taux d'imposition pour les contribuables dont le revenu annuel dépasse 125 000 euros (alors qu'au moment de l'arrivée au pouvoir du chancelier social-démocrate Schröder en 1998, le taux maximal était de 53 % !). Et le candidat que s'est choisi le SPD, Frank-Walter Steinmeier, un des principaux responsables du plan Hartz IV d'attaque contre les chômeurs mis en place

Henri MARNIER

Une parodie de justice... 64 ans après

Le 8 septembre, au cours de sa dernière séance avant les élections à venir, le Bundestag, le Parlement allemand, a abrogé tous les jugements contre les prétendus « criminels de guerre » prononcés... par la justice militaire nazie. Soixante-quatre ans après la fin de la Deuxième Guerre mondiale et l'écroulement du régime national-socialiste, ses dernières victimes vont donc être réhabilitées.

Il avait déjà fallu attendre 2002 pour que les déserteurs de la Wehrmacht, les objecteurs de conscience et les soldats accusés par le pouvoir tunisien comme en fuite.

Les historiens estiment que la justice militaire nazie a prononcé au total, entre 1934 et 1945, au moins 30 000 condamnations à mort, dont 20 000 ont été suivies d'exécutions. Nombre de ceux

qui n'ont pas été exécutés ont été envoyés dans les camps de concentration et y sont morts des traitements subis. Et il y a eu, pour les mêmes raisons, des dizaines de milliers de condamnations à des peines de prison. Dans la plupart des cas, les victimes étaient de simples citoyens, qui avaient aidé des Juifs, qui s'étaient exprimés de façon critique contre le régime hitlérien, qui avaient transmis des informations aux Alliés, ou encore des soldats ayant traité de façon trop favorable des prisonniers de guerre. Leur attitude courageuse démontre d'ailleurs que le peuple allemand n'a pas soutenu unaniment Hitler et sa politique, mais bien plutôt qu'il a été, lui aussi, victime d'une dictature féroce.

Les survivants de ces procès ont été délaissés et, pour beaucoup d'entre eux, calomniés après la guerre. En revanche,

par Schröder en 2005, a le culot d'annoncer le plein emploi... pour 2020.

De son côté, la CDU de la chancelière Angela Merkel ne promet rien si ce n'est une baisse des impôts de 15 milliards, mais sans préciser quand ni comment, et donc qui y gagnera vraiment quelque chose. En réalité elle n'a pas besoin de faire de promesses. L'électorat conservateur va voter pour elle de toute façon. Et elle espère que le discrédit du SPD auprès de l'électorat populaire fera le reste.

Il est vrai qu'une partie de cet électorat se tourne désormais vers Die Linke, le parti de gauche formé par des dissidents du SPD et les membres du PDS, une formation issue de l'ancien Parti Communiste de l'Allemagne de l'Est. C'est ce qu'ont montré les résultats importants obtenus par Die Linke lors des élections régionales, qui ont eu lieu le 30 août dernier dans plusieurs Länder. C'est au moins le signe qu'une partie des travailleurs ne font plus confiance à la CDU bien sûr, ni au SPD. Reste que, pour arrêter les coups qui pleuvent contre eux, d'éventuels succès électoraux de Die Linke ne suffiront pas.

pour reconstruire son appareil d'État après 1945, la bourgeoisie allemande a eu recours à tout un personnel politique qui avait déjà servi sous Hitler. Si on a organisé des procès à grand spectacle (comme celui de Nuremberg) contre les hauts dignitaires nazis, de nombreux exécutants, et pas toujours des moindres (juges, procureurs, bourgmestres, commissaires de police...), ont été utilisés dans la haute administration dès le début de la Guerre froide, en 1946-1947. En 1955, lorsque la République Fédérale Allemande s'est dotée d'une armée nouvelle, la Bundeswehr, elle a fait appel à un certain nombre d'anciens officiers de la Wehrmacht pour en constituer les cadres.

La décision de réhabilitation qui vient d'être prise arrive très tard, alors que la plupart des personnes concernées sont aujourd'hui décédées. Mais, au fond, son principal mérite est de faire ressortir sur quel tas de fumier a été bâtie l'Allemagne dite démocratique d'après-guerre.

H. M.

• Suisse

Importante manifestation contre la crise

Samedi 19 septembre, les syndicats suisses ont réuni près de 30 000 personnes à Berne « contre la crise : pour garantir les emplois, les salaires et les retraites ». Le gros des manifestants étaient les travailleurs du bâtiment et de la grande distribution, les cheminots et les employés des services publics, auxquels s'étaient joints les partis de gauche et d'extrême gauche.



Les manifestants se sont retrouvés sous un soleil automnal, derrière des slogans dénonçant les cadeaux fiscaux aux entreprises, les diminutions de salaires, les licenciements massifs et le démantèlement des assurances sociales.

Parti de la gare de Berne, le cortège, dynamique et coloré, est passé devant différents ministères pour se retrouver place Fédérale, devant le siège du gouvernement, où plusieurs allocutions ont été prononcées, avec un ton assez radical reflétant le ras-le-bol dont la participation massive témoignait. Le porte-parole du syndicat qui organise les travailleurs du BTP et de la grande distribution a ainsi déclaré :

« En ce moment, nous vivons une situation scandaleuse. Les cours des actions commencent déjà à monter, les banques se remettent à verser des bonus par millions aux managers, et pendant ce temps l'industrie est en plein cauchemar : chaque jour des licenciements sont annoncés. »

La Suisse n'est en effet pas épargnée par la crise. C'est un paradis fiscal pour les riches, mais pour les travailleurs – suisses ou frontaliers – ce sont les licenciements massifs

dans l'industrie horlogère et la métallurgie notamment. Le chômage a quasiment doublé depuis août 2008, et on annonce pour l'an prochain une forte augmentation des primes d'assurance maladie, qui est en Suisse entièrement contrôlée par des caisses privées... le monde du travail est donc touché de plein fouet.

L'année dernière, le Conseil fédéral (gouvernement) et la BNS (banque centrale) ont débloqué 68 milliards de francs de garantie (environ 45 milliards d'euros) pour « sauver » l'UBS, la première banque de Suisse, au bord de la faillite après ses spéculations dans les produits subprimes. Dans la manifestation, l'UBS était d'ailleurs une cible désignée par de nombreux manifestants.

Si bien des revenus financiers et les salaires des hauts cadres ont continué à enregistrer des hausses dans la plupart des entreprises du public comme dans le privé en 2009, il n'en a pas été de même pour les salariés, obligés de manifester pour se faire entendre.

Étienne HOURDIN



• Pologne

Quatorze morts au fond de la mine

Vendredi 19 septembre une explosion de méthane (c'est le principal composant du grisou) a tué douze mineurs, au puits de Wujek-Slask dans le sud de la Pologne. Sur les 43 blessés qui ont pu être remontés, deux sont morts à l'hôpital et cinq se trouvent dans un état très grave.

Des mineurs interrogés par la télévision polonaise racontent qu'ils sont obligés d'aller de plus en plus en plus profond pour trouver du charbon, augmentant ainsi les risques de tomber sur des poches de méthane. Ils sont bien sûr munis de détecteurs de gaz mais certains avancent que ceux de la mine sont trafiqués et que, lorsqu'ils viennent avec un détecteur personnel, ce dernier indique une teneur en méthane supérieure à celle donnée officiellement.

Le gouvernement polonais a

ordonné deux jours de deuil national et a garanti qu'une enquête aurait lieu sur les circonstances de l'accident. C'est exactement ce qu'il avait dit, il y a trois ans, après une explosion qui avait tué 26 mineurs au puits de Halemba, dans la même région de Silésie. À l'époque la compagnie avait envoyé des mineurs au fond d'une mine désaffectée pour récupérer du matériel. L'enquête est toujours en cours...

Pendant que les 100 000 mineurs polonais descendent de plus en plus bas, les propriétaires des centrales thermiques, les principaux clients des mines, transforment le charbon bon marché en électricité et en profit. Le premier d'entre n'est autre qu'EDF Polska, filiale du groupe EDF.

Paul GALOIS

• Les travailleurs du secteur automobile à la Bourse de Paris

Non aux licenciements Non à la répression antiouvrière !

Les travailleurs venus de Continental-Clairoix (avec les sous-traitants d'UTI, toujours en lutte) et de Goodyear Amiens (avec leurs camarades de Valéo) représentaient près de la moitié de la manifestation du jeudi 17 septembre devant la Bourse des valeurs à Paris. À leurs côtés, de nombreux travailleurs d'entreprises de l'automobile étaient eux aussi rassemblés. Au total, plusieurs milliers de travailleurs étaient présents.

Les travailleurs de Goodyear à Amiens poursuivaient leur combat contre le plan de 823 licenciements annoncés sur leur usine, qui regroupe 1 400 salariés au total. Ceux de Continental, qui avaient défilé depuis la Gare du Nord, entendaient s'opposer aux lourdes condamnations dont six d'entre eux sont victimes, poursuivis pour leur participation à une manifestation.

Et puis, il y avait des délégations venues d'un peu partout. Du nord de la France, avec Renault et Toyota ; de l'Est avec ceux de General Motors de

Strasbourg, confrontés à un nouveau plan de suppression d'emplois ; de Normandie avec les deux usines Renault, celles de Cléon et Sandouville, mais aussi d'autres entreprises plus petites. Des travailleurs de différentes usines Michelin menacés par des suppressions massives d'emplois étaient également là. En particulier, ceux de Montceau-les-Mines, qui ont à subir en plus des licenciements disciplinaires pour fait de grève. Mais il y avait également des travailleurs de la RATP, qui doivent affronter eux aussi la répression patronale et judiciaire.

Certes, pour l'essentiel des entreprises présentes, il ne s'agissait que de délégations. Mais les milliers de manifestants ici rassemblés, tout en sachant les difficultés de la mobilisation, étaient contents d'être réunis pour une fois au coude à coude, par-delà les divisions régionales et de corporations. C'est pourquoi l'ambiance était si joyeuse, fraternelle et combative. Très vite, une bonne partie de la manifestation est venue s'installer dans le périmètre de la Bourse, vide d'opérations puisqu'aujourd'hui tout se fait par ordinateur. C'était une façon de rappeler symboliquement que, face aux actionnaires, les travailleurs représentent une force qui peut peser dans l'avenir.

Après négociation, il fut convenu qu'à la suite des représentants des fédérations de la chimie et de la métallurgie, ceux des travailleurs de Goodyear et Continental prendraient la



parole. Les représentants fédéraux CGT ne firent même pas allusion à la journée du 7 octobre. Seul le porte-parole de la confédération évoqua celle-ci, juste avant la journée des retraités du 17 octobre, et celle de la CGT pour la « défense de l'industrie » le 22 octobre. Il fallut attendre les orateurs de Goodyear puis de Continental pour marquer l'attention des manifestants. Les deux interventions furent chaleureusement applaudies. Les présents étant fiers du combat de ceux qui, à Clairoix et à Amiens, refusaient de plier. Chacun à sa façon appela de ses vœux, et au plus tôt, à un rassemblement de

l'ensemble du monde du travail pour une lutte commune.

Ces interventions se conclurent par l'appel à rejoindre le rassemblement du samedi 26 septembre, à 15 heures devant l'usine de Clairoix dans l'Oise, pour demander l'arrêt des poursuites judiciaires contre les six salariés de Continental condamnés.

C'est bien ce ton combatif que les militants et les travailleurs les plus engagés face au patronat voudraient entendre de la part des dirigeants des confédérations, afin de redonner le moral à tous leurs camarades de travail.

Paul SOREL

• Air France

Des milliers d'emplois supprimés, mais des milliards en caisse

Air France, qui a déjà supprimé près de 3 000 emplois en un an, programme à nouveau quelque 1 700 suppressions d'emplois parmi le personnel au sol, sans oublier celles que la compagnie devrait bientôt annoncer parmi les hôtesses et les stewards. Selon sa direction, cela serait dû à la crise actuelle que traverse le transport aérien.

Ayant essuyé quelques pertes l'an dernier, après onze années de profits records, Air France-KLM a vu baisser le cours de son action. Et même, se désolent les commentateurs économiques et financiers, le groupe devrait quitter le CAC 40, le groupe des entreprises vedettes de la Bourse de Paris.

Pourtant, quelques jours avant sa sortie du CAC 40 et alors que les marchés boursiers reculaient dans leur ensemble, le cours d'Air France s'envolait à la Bourse de Paris. Au même moment, Bank of America recommandait aux spéculateurs d'acheter des actions Air France-KLM. La raison de cet engouement des boursicoteurs et financiers est simple : Air France vient de se mettre sur les rangs pour prendre une part du capital de la compagnie japonaise JAL, une des grandes compagnies mondiales, et surtout la mieux implantée en Asie.

Air France, qui s'apprête à annoncer une réduction de ses dessertes domestiques et

moyen-courrier, mais aussi « une rationalisation de ses dessertes en Amérique latine et en Asie », dont la fréquence de ses vols sur Paris-Tokyo, aimerait évidemment profiter des problèmes de JAL. Et elle en a les moyens même si elle préfère, vis-à-vis de l'opinion publique et de son personnel, mettre en avant ce qu'elle présente comme ses propres difficultés.

Ce ne sont pas moins de 5,4 milliards d'euros dont, récemment, la direction d'Air France disait disposer pour des opportunités à saisir. Comme lorsqu'elle s'est invitée dans le capital de la compagnie italienne Alitalia, pour la modique somme de 323 millions, ce qui lui a permis de prendre pied dans le réseau d'Alitalia, sans écorner vraiment son trésor de guerre. Puis ce fut le tour de la compagnie tchèque CSA d'être convoitée par Air France, avant que finalement elle ne s'en détourne.

Mettre la main sur la japonaise JAL, ou la faire passer dans

son orbite comme Air France l'a fait il y a quelques années avec la hollandaise KLM, s'annonce comme une opération des plus rentables. Mais la concurrence est rude, et acharnée avec American Airlines, l'américain Delta (en théorie allié d'Air France), British Airways, Quantas (compagnie australienne) qui, elles aussi, ont un coquet trésor de guerre leur permettant d'espérer s'emparer d'un morceau de JAL. Cela, bien que toutes les compagnies aériennes du monde, dont celles que nous venons d'énumérer, en soient à pleurer misère.

En fait, c'est le plus souvent la bouche pleine, ou plutôt les poches pleines, qu'elles pleurent : pour obtenir des subsides de leur État respectif, pour tenter de désarmer les réactions de leur personnel contre les plans de suppressions d'emplois, le gel, voire la diminution programmée des salaires.

Air France, avec ses milliards mis en réserve pour racheter des concurrents, ne constitue pas un cas isolé. Ce sont des sommes fantastiques que les grands groupes sont prêts à jeter dans leurs manœuvres boursières, leurs rachats de concurrents.

Mais tout cet argent n'est

pas tombé du ciel, en définitive ce sont les salariés qui l'ont créé par leur travail. Ce ne serait donc que justice qu'il serve à

garantir l'emploi et les salaires de tous.

Correspondant LO

• Alcatel-Lucent – Ormes (Loiret)

« L'heure est à l'action ! »

Nous étions 140 lors de l'assemblée convoquée au moment du CCE des 16 et 17 septembre, qui prévoit à nouveau près d'un millier de suppressions de postes et d'externalisations sur toute la France.

Si les travailleurs ont répondu présents en nombre, c'est que tout le monde est conscient qu'on se moque de nous quand on nous parle de période de volontariat de trois mois, alors qu'il n'y a aucune mesure susceptible de convaincre des salariés de partir. Cette fois-ci, la direction a clairement coupé le robinet des pré-retraites.

Ce qui a surtout choqué, c'est le tableau dans lequel la direction détaille l'ordre des licenciements, avec tout un système de points en fonction de sa « connaissance de

l'anglais, sa capacité d'adaptation, ses diplômes... » En somme un permis de licenciement à points.

Tout le monde a bien senti que cette fois-ci la direction voulait se montrer sans état d'âme, profitant sans doute de la situation générale pour faire un « plan social » au plus bas coût.

Nombreux ont été ceux qui posaient la question de ce qu'il allait falloir faire pour riposter. La veille, le patron avait diffusé un message dans lequel il fustigeait les réunions de travail, trop nombreuses à son goût, expliquant « notre priorité c'est l'exécution... ». « L'heure est à l'action » terminait-il. C'est bien ce que pense aussi le personnel et on pourrait bien lui donner de l'action au delà de ses souhaits.

Correspondant LO

• Freescale

La grève se poursuit

Entrés dans leur troisième semaine de grève, les travailleurs de Freescale sont toujours aussi déterminés à faire payer le plus cher possible la décision de leur patron de fermer les secteurs de production en 2011 (800 licenciements sur 1 600).

La direction de Freescale ne veut toujours pas s'exprimer sur le niveau des indemnités de départ. Elle persiste à ne parler que des soi-disant « reclassements ». À une délégation des grévistes, elle a signalé que trente personnes auraient déjà trouvé un poste... en quatre mois (depuis l'annonce de la fermeture). À ce rythme, ça en ferait 200 d'ici fin 2011. C'est loin du compte, et c'est bien pour ça que les travailleurs veulent une indemnisation conséquente, à hauteur du préjudice subi.

Le tribunal a rendu son jugement le jeudi 17 septembre en donnant raison à la direction qui entendait « rétablir l'accès à l'entreprise », c'est-à-dire permettre la sortie des marchandises produites avant la grève. Les grévistes avaient bien remarqué que des membres du « staf de direction » venaient dorénavant avec des sacs à dos. Ils ne se préparaient pas à une éventuelle séquestration mais c'était sans aucun doute pour transporter les précieuses plaquettes qui manquaient à certains clients. Ce trafic pour contourner les filtrages devait paraître insuffisant car le vendredi matin, la direction faisait envoyer les CRS, casqués, bottés, une demi-heure après qu'un membre du « staf » eut informé les grévistes qu'il n'y aurait pas d'intervention... avant 24 heures.



Les CRS sont partis une fois sortis les camions de livraison chargés des stocks de produits réalisés avant le début de la grève.

Beaucoup de grévistes ont été choqués par l'emploi de la force publique, surtout de la part d'une direction qui n'a que le mot « éthique » à la bouche. Et ils ont bien sûr remarqué que les forces de police étaient bien pressées de faire respecter « une décision de justice », alors que chez Molex, elles n'avaient rien fait contre les vigiles qui avaient

bloqué pendant des semaines l'entrée des salariés sur l'ordre des patrons, bien que la justice ait ordonné la réouverture du site.

Licencier des centaines de travailleurs tout en faisant des bénéfices, c'est parfaitement légal et juste. Par contre se battre pour faire respecter ses droits, c'est interdit. Mais il en fallait plus pour décourager les salariés en lutte.

Lundi 21 septembre, la grève était largement majoritaire dans toutes les équipes de production.

Il n'y avait qu'une cinquantaine de non-grévistes en plus de la maîtrise, et toujours plus de 250 grévistes actifs aux entrées de l'usine.

Ce qui est à l'ordre du jour et qui se discute dans les assemblées générales, c'est de mener des actions vers l'extérieur : en informant les autres travailleurs de la ville et la population des agissements patronaux. Et le succès de la manifestation du jeudi 17 septembre a montré que cela renforcerait le mouvement.

Correspondant LO

Une manifestation réussie

La manifestation organisée le 17 septembre par les grévistes de Freescale a réuni près de 400 travailleurs des entreprises environnantes, également frappées par des licenciements. Elle s'est déroulée le même jour que la manifestation des travailleurs de l'automobile à la Bourse de Paris, où d'ailleurs était présente une délégation des grévistes de Freescale.

À Toulouse, 80 salariés de Molex avaient fait le déplacement. Malgré le plan « social »

conclu la veille, qui ne prévoit le réemploi que de 15 personnes, ils voulaient montrer qu'ils « n'étaient pas morts » et qu'ils étaient solidaires aux côtés des travailleurs en butte à ce qu'ils étaient en train de subir.

Il y avait aussi les salariés de TDF, une entreprise appartenant à Texas Pacific Group, un des fonds de pension qui possède également Freescale. Ils sont en grève contre le licenciement de 550 des leurs sur le groupe. Il y avait aussi les grévistes

du SAV (service après-vente) que Carrefour veut donner en sous-traitance ; et des délégations d'autres entreprises comme Continental, ERDF et Thalès. Le cortège était très dynamique.

Lors des prises de parole devant Freescale, le représentant du comité de grève de Freescale a rappelé la nécessité d'unifier les luttes pour ne pas en être réduits à se battre entreprise par entreprise.

Correspondant LO

• SNCF

Réforme des retraites Les anciens restent au boulot et les jeunes restent au chômage

La réforme des retraites à la SNCF, dont les décrets d'application datent de 2008, n'a pas tardé à montrer sa nocivité à la fois sur les pensions et sur l'emploi.

La SNCF avait initialement prévu 4 500 recrutements pour 7 100 départs, soit une suppression de 2 600 postes. Mais Nogué, le directeur des ressources humaines de la SNCF, a annoncé qu'il y aurait envi-

ron « 1 500 départs en moins que prévu ». Cela signifie que 1 500 cheminots ont décidé de prolonger leur activité au-delà de 50 ans pour les roulants ou 55 ans pour les autres salariés. Responsable ? la réforme des retraites instituée en 2007 qui ampute le montant des pensions des retraités et qui oblige certains à rester au boulot.

En effet, depuis juillet 2008, la durée de cotisation de

150 trimestres pour obtenir une retraite à taux plein est augmentée d'un trimestre tous les six mois pour atteindre 160 trimestres (40 ans) en 2012.

Cyniquement, le ministère du Travail, s'est félicité en prétendant que « cette réforme critiquée à l'époque par l'opposition était en fait attendue par les salariés ». Comme si c'était de gaieté de cœur qu'un chemi-

not sur quatre ayant atteint l'âge de la retraite se voit financièrement contraint à remplir plutôt que de profiter d'une retraite méritée et de laisser la place à des jeunes. Les plus jeunes sont eux aussi victimes de la mesure puisque la SNCF en a profité pour renoncer à 1 500 embauches sur les 4 500 prévues. Cela fera 1 500 chômeurs supplémentaires.

Christian BERNAC

• Chauny (Aisne)

Nexans ferme deux usines

Jeudi 17 septembre, la direction du groupe Nexans a annoncé la fermeture de ses deux usines de Chauny. Ces deux usines Nexans, qui sont côte à côte dans la ville, emploient 220 salariés et fabriquent du fil de cuivre. Nexans, dont le siège social est à Clichy (Hauts-de-Seine), est leader mondial de l'industrie du câble et ses usines situées dans 39 pays emploient plus de 20 000 personnes dans le monde.

La fermeture des deux usines de Chauny fait partie d'un plan de restructuration qui se traduirait par la suppression de 387 emplois en France, dont 220 à Chauny, le reste dans d'autres usines comme à Fumay dans les Ardennes où 53 suppressions de postes sont prévues.

La direction justifie son plan par la crise, les baisses de commandes, la concurrence et la baisse du prix du cuivre. Mais les salariés savent bien que Nexans fait des profits et distribue des dividendes à ses actionnaires. Il serait donc tout à fait possible de maintenir les emplois en prenant sur les profits actuels et passés.

Les salariés de Chauny ont appris la nouvelle jeudi par les SMS envoyés par leurs délégués réunis à Clichy. Ils ont immédiatement bloqué les portes des usines qui, depuis, sont à l'arrêt. Des négociations doivent débuter le 30 septembre à Clichy.

Dans la région, le chômage est important. À Chauny, sur le même site, l'usine Essex qui appartenait il y a quelques années à Nexans et comptait plus de 100 salariés, a fermé il y a un an. Et parmi les travailleurs licenciés à l'époque, peu ont retrouvé un travail fixe.

Alors les salariés sont bien décidés à ne pas se laisser jeter dehors sans avoir obtenu des garanties, pour ne pas se retrouver dans les pires difficultés dans quelques mois. Ils appellent à une manifestation vendredi 25 septembre à 9 heures devant leur entreprise à Chauny.

Correspondant LO

• Renault Cléon (Seine-Maritime)

Le chômage partiel au profit des patrons

L'usine Renault de Cléon produit des moteurs et des boîtes de vitesses pour une partie des véhicules de la marque. La production de l'usine a baissé sans que cela ne change rien à la recherche permanente d'une productivité maximum, au détriment des conditions de travail des ouvriers.

La baisse de la production à l'usine s'est faite en deux temps. Dès la fin de l'année 2007, et au début de 2008, avec les hausses très importantes du prix du carburant, les ventes des moteurs produits à Cléon ont reculé, d'autant que ceux produits à l'usine sont de gros moteurs diesel surtaxés. Puis, un deuxième recul s'est produit avec l'éclatement de la crise et le recul des ventes.

Les premiers touchés ont été, comme à l'accoutumée, les

intérimaires, dont les contrats n'ont pas été renouvelés. Dès juillet 2008, il n'y avait presque plus d'intérimaires. Des centaines de jeunes se sont vus ainsi licenciés, et sont allés rejoindre les rangs des chômeurs. Puis plusieurs dizaines de prestataires de services ou de travailleurs d'entreprises sous-traitantes ont vu leur contrat stoppé net.

Dans le même temps, la direction a puisé très largement dans les RTT, une façon de faire payer aux travailleurs la baisse de production avec leurs congés.

Puis, à partir de novembre 2008, est arrivé le chômage partiel. D'abord dans les secteurs de production, puis dans les bureaux qui se sont vu également imposer des jours de chômage de façon régulière, une fois par semaine aujourd'hui avec des vendredis « usine fermée ».

La situation n'est pas rigoureusement identique pour toute l'usine. Chaque bâtiment, chaque atelier a été touché de façon un peu différente. Mais en moyenne, les travailleurs de production ne travaillent que trois jours par semaine... Cela depuis maintenant presque un an. Dans quelques ateliers, certains postes de travail sont même tenus par deux salariés en rotation une semaine sur deux. Ils sont alors la moitié du temps au chômage.

Car il ne faudrait pas croire que lorsqu'il y a du chômage partiel, la production ne sort pas. En fait, très souvent, la direction ne met qu'une partie de l'atelier au chômage, laissant à ceux qui sont présents le soin d'assurer la production. La flexibilité et la productivité, le « rendement opérationnel », comme ils disent, ont ainsi augmenté de façon importante.

De plus, le chômage partiel étant pris en charge en très grande partie par l'État et les Assedic, l'entreprise fait de grosses économies. Cet été même, une partie de nos congés déclarés jours chômés ont été payés par les Assedic avec l'argent de nos impôts et de nos cotisations donc.

Depuis la rentrée des congés, il y a même des heures de formation obligatoires... durant les jours chômés. C'est encore les Assedic qui nous payent pour aller à l'usine, où on nous apprend à produire de façon plus efficace.

Bien évidemment, l'État ferme les yeux sur toutes ces petites combines patronales et donne même sa bénédiction à la direction de l'établissement pour l'aider à passer cette crise... pas si difficile pour elle !

Correspondant LO

• Automobile

Près de 28 500 emplois supprimés en France en huit mois

Le secteur français de la construction automobile a déjà supprimé, au cours des huit premiers mois de l'année, 28 479 emplois sur l'ensemble du pays ; d'autres suppressions de postes sont prévues dans les prochains mois.

Sur les 257 000 emplois qui fabriquent les profits de Peugeot-Citroën, Renault, mais aussi des équipementiers comme Michelin, Continental-Shaefler, Valeo, Faurecia et d'autres, 34 434 postes ont en fait été supprimés depuis le début de 2009, pendant que 5 955 postes seulement étaient créés sur la même période.

Si bien sûr Renault et Peugeot – et sa filiale Faurecia – en ont supprimé le plus grand nombre, respectivement 3 498 et 2 162, la plupart des équipementiers ont également taillé dans leurs effectifs. Pour ne citer que les plus connus, Michelin a supprimé 1 919 emplois sur l'ensemble de ses usines, le groupe Continental-Shaefler en a supprimé 1 320, dont 1 120 à l'usine de Clairoux dans l'Oise, Valeo en a supprimé 1 131, dont 260 sur le site de Nogent-le-Rotrou, et une dizaine d'autres équipementiers, comme Wagon Auto-

motive, Autoliv, Trèves et GMD, ont également annoncé des plans de 300 à 400 suppressions de postes chacun. Pour l'ensemble de la filière, c'est plus de 308 plans de suppressions d'emplois qui ont été annoncés.

À noter d'ailleurs que, sur ce total de 34 434 postes supprimés, les délocalisations ne représentent que 4 856 postes perdus, soit 14 % du total, contre 42 % pour les réductions d'effectifs, parfois consécutives à une reprise, et 27 % qui résultent de fermetures de sites.

Le pire est certainement encore à venir puisque de nouvelles coupes ont été annoncées, comme Michelin qui a prévu de supprimer 3 500 emplois d'ici 2011, ou Faurecia qui en a annoncé 1 215 sur trois ans, dont 700 en 2009.

Sans compter qu'en dehors de ces groupes industriels, plusieurs entreprises de sous-traitance qui fournissent les pièces ou les matières premières aux équipementiers ou aux constructeurs ont déjà annoncé, pour l'automne, de probables difficultés de trésorerie qui pourraient à leurs yeux justifier de nouvelles suppressions d'effectifs. Car le secteur de la sous-traitance, qui compte près de 400 000 emplois, comprend



des entreprises petites et moyennes et qui sont d'autant plus affectées par la crise qu'elles peinent souvent à obtenir du crédit de la part des banques.

Les entreprises de l'automobile, dont certaines figurent parmi les plus prospères du pays, ont profité de la crise pour alléger considérablement la masse salariale, en recourant pendant des mois au chômage partiel, en mettant fin à des milliers de contrats d'intérim, et en

supprimant des milliers d'emplois pour préserver leurs profits et se rendre plus compétitives. Dans le même temps, elles sollicitaient également l'État, lui soutirant près de 8 milliards d'euros d'aides.

Quant à se préoccuper de savoir quelles conséquences leur politique aura pour la population dans des régions déjà fortement touchées par le chômage, autant demander du lait à un bouc.

David MAHITH

En Europe, les ventes reprennent, mais l'emploi plonge

Le marché européen des voitures a progressé cet été : les chiffres de l'Association des constructeurs européens d'automobiles précisent que les ventes ont augmenté de 2,4 % en juin par rapport à juin 2008, de 2,8 % en juillet et de 3 % en août. Cela a permis aux constructeurs de limiter leur baisse des ventes à 8 % sur huit mois, comparé à la même période de 2008, cela dans une période de crise où de tels achats sont pour beaucoup reportés.

Les commandes, en particulier de petites voitures, ont été telles en Europe occidentale qu'il fallait bien souvent un délai de plusieurs semaines pour qu'un acheteur puisse entrer en possession de son véhicule. Les aides étatiques, notamment la « prime à la casse », auront vraisemblablement permis malgré tout que des dividendes substantiels soient assurés aux actionnaires.

L'autre versant de la statistique, d'ailleurs, ce sont les milliers de suppressions d'emplois annoncées en Europe dans ce secteur. Récemment, Bosch, tout en parlant de « premiers signes d'une reprise », a annoncé 10 000 postes supprimés en Allemagne et la réduction de la durée du travail pour 100 000 autres salariés. Chez AvtoVAZ, filiale à 25 % de Renault et fabricant des Lada, premier constructeur automobile en Russie, 5 000 suppressions d'emplois « seulement » sont annoncées, après qu'un bruit de 36 000 a couru de la part d'une source ministérielle.

L'équipementier canadien Magna, enfin, prévoit de liquider plus d'un cinquième des emplois européens chez Opel et Vauxhall, dont il doit racheter 55 % des parts détenues par General Motors. Sur ces 10 500 emplois liquidés, 4 000 se situeraient en Allemagne et le site d'Anvers fermerait purement et simplement, avec les conséquences que cela entraînerait chez les sous-traitants.

Ces sombres projets ne tiennent évidemment pas compte d'une variable : la colère des salariés concernés... et de tous les autres.

Viviane LAFONT

• Technocentre Renault – Guyancourt (Yvelines)

Chômage partiel et chasse aux subventions

La direction de Renault a décidé de mettre en chômage partiel, tous les vendredis jusqu'à la fin de l'année, tous les travailleurs du siège social et des bureaux d'études de la région parisienne.

Pourtant, la charge de travail de chacun n'a nullement diminué, d'autant que les effectifs ont largement chuté. Au Technocentre de Guyancourt, où sont conçus et développés les nouveaux projets de véhicules, nous sommes ainsi aujourd'hui 10 900 salariés, dont plus de mille prestataires.

Le chômage partiel a commencé vendredi 11 septembre. Il va représenter au total 19 jours jusqu'à fin décembre. Si beaucoup de salariés sont plutôt contents de ne travailler que quatre jours par semaine, tous constatent la pagaille avec laquelle tout cela est organisé.

Ainsi, des directeurs ont demandé des dérogations pour faire travailler des centaines de salariés... les vendredis de chômage partiel ! Preuve que faire le travail de cinq jours en

quatre, ce n'est pas possible. Et pour ceux qui viendront travailler, les cantines et les parkings seront fermés. La direction a aussi concocté un avenant au contrat de travail intitulé « permanence en période de chômage partiel »... à domicile. Elle affirme que ce n'est pas du télétravail, mais cela y ressemble fortement. Par ailleurs, pour les salariés du Technocentre, trois journées de formation obligatoires sont prévues. Il va donc falloir venir au travail comme d'habitude... mais ces jours-là ne seront payés que sur la base de l'indemnisation du chômage partiel, c'est-à-dire moins que d'habitude !

De leur côté, les travailleurs intérimaires et prestataires ont été informés au dernier moment des conditions de leur indemnisation. Car Renault, le donneur d'ordres, a laissé les entreprises sous-traitantes et d'intérim dans le flou pendant des semaines. Par exemple, si certains salariés des cantines et des sociétés de nettoyage ont posé des jours de congés, d'autres vont travailler sur d'autres sites en région pari-

sienne, avec des heures de transport supplémentaires.

Tout cela s'inscrit dans ce que Renault appelle le « contrat social de crise », signé au printemps par tous les syndicats sauf la CGT. Dans les réunions de service, la justification avancée par la direction est l'amélioration de la trésorerie de Renault, en généralisant le chômage partiel à toutes les catégories, y compris les ingénieurs et les cadres. Elle estime les économies qui vont être ainsi réalisées à 100 millions d'euros sur la masse salariale et à 100 millions en terme d'exonérations de cotisations patronales. Or, sur les 40 000 salariés de Renault maison-mère, les ingénieurs et cadres représentent 43 % de la masse salariale.

Voilà comment, au-delà des aides de l'État déjà octroyées aux entreprises du secteur automobile, un grand constructeur pompe les fonds publics et ceux de la Sécurité sociale, au moment même où le gouvernement nous annonce des déficits et le relèvement du forfait hospitalier.

Correspondant LO

• Fonderies de l'Authion – Les-Ponts-de-Cé (Maine-et-Loire)

La colère est toujours là

Il y a de cela un an, le 12 septembre 2008, les 90 salariés des Fonderies de l'Authion (aux Ponts-de-Cé, dans le Maine-et-Loire) se mettaient en grève contre un énième plan de licenciements touchant 18 d'entre eux. Chacun se souvient de cette lutte largement médiatisée où les ouvriers, exaspérés par le mépris de leur direction, avaient menacé de faire exploser 13 000 pièces moteur en aluminium amassées dans la cour de l'usine.

La grève dura près de deux semaines, pendant lesquelles les dirigeants de l'entreprise se mirent aux abonnés absents, refusant même de se rendre aux tables rondes proposées par le préfet.

En février 2009, le tribunal de commerce déclarait la mise en liquidation et, en mars 2009, l'ensemble des salariés étaient mis à la porte, avec rien de plus que les indemnités légales : de 10 000 à 20 000 euros, pour les plus anciens. Pourtant, au moment de la grève, les patrons venaient de toucher 700 000 euros de la part de PSA (leur ex-principal client), en dédommagement de son désistement. Ils auraient donc pu, sans problème, satisfaire la revendication des grévistes qui réclamaient 15 000 euros pour chacun des 18 licenciés, et la même somme pour les autres en cas de fermeture définitive du site.

Un an après, la colère est toujours là. Car le groupe Helveticast, adossé à Vista Capital, un fonds d'investissement suisse, n'est pas précisément sur la paille, pas plus que les propriétaires successifs des Fonderies, au premier rang desquels les actionnaires des groupes Valfond et Waeles, ou encore d'UBS, l'Union des Banques Suisses. Mais l'État, au fil des années et des compressions d'effectifs, s'est bien gardé de mettre des bâtons dans les roues à ces spéculateurs et licenciés professionnels, qui continuent ensuite à sévir ailleurs. Après la liquidation, les pouvoirs publics se sont contentés de mettre en place une cellule dite « de reclassement »... qui, six mois après la fermeture, n'a reclassé en CDI que quatre salariés sur 90 !

Pour l'immense majorité,

l'avenir reste donc incertain, mais chacun est fier du combat mené et d'avoir gardé la tête haute. Comme le déclarait récemment un délégué CGT interviewé dans la presse locale : « Si c'était à refaire, je le referais. » Aujourd'hui, les travailleurs licenciés continuent à se rencontrer et ont décidé de fonder une association, pour rester au coude à coude dans ces temps difficiles mais aussi pour envisager une action judiciaire contre leur ancien patron.

Pendant leur grève, les travailleurs avaient reçu des messages de soutien de tout le pays et au début de l'année, alors que la liquidation se rapprochait, ils avaient manifesté, les 29 janvier et 19 mars, aux côtés des travailleurs de l'agglomération d'Angers. Pour avoir suivi les grèves chez Continental ou chez New Fabris, ils savent que leur situation ressemble à ce que vivent des milliers de travailleurs en ce moment, et qu'il faudra des luttes collectives d'ampleur, dans les temps qui viennent, pour que la peur change de camp.

Correspondant LO

• PSA-Rennes

Obsession patronale et résistance ouvrière



Les responsables de l'usine de La Janais à Rennes ne semblent rêver que de nous imposer des baisses d'effectif. Les dirigeants de PSA leur demandent de réduire l'effectif à 6000 au plus vite alors que nous étions 12000 il y a quelques années.

Pour le moment, ils ont choisi de faire appel à ce qu'ils nomment des départs volontaires et depuis des mois, pour trouver ces volontaires, ils organisent une pression constante dans tous les secteurs de l'usine : convocation à la maîtrise, « invitation » d'office à la cellule baptisée « Emploi-Mobilité », organisation de réunion par secteur, « journée de l'emploi » avec la participation d'autres entreprises réputées à même de proposer des embauches. Mais, malgré tous leurs efforts, ils n'ont pas atteint l'objectif.

Chaque travailleur vient de recevoir par la Poste, un dossier publicitaire contenant des dépliants vantant les avantages que nous aurions à accepter d'aller vivre à Poissy ou à Aulnay et de travailler dans les usines de PSA de la région parisienne. Cet acharnement à trouver des candidats au départ est d'autant plus insupportable que, sur les lignes, les cadences imposées sont tellement élevées que tout le monde n'arrive pas à les tenir. La pression sur le travail paraît d'autant plus aberrante que les journées semblent organisées de façon anarchique. Alors que des ouvriers sont mis au chômage partiel, la direction impose aux autres des horaires rallongés d'une demi-heure depuis quelques semaines et des samedis travaillés. Elle essaie même d'organiser la production avec des heures supplémentaires au « volontariat » en fin de journée.

Ces méthodes d'organisation du travail sont d'autant plus intéressantes pour la direction que c'est l'État qui paie une partie des salaires de

ceux qui sont au chômage partiel et que les samedis travaillés sont un moyen de faire « récupérer » une partie du chômage qu'elle nous a imposé depuis décembre 2008.

Mais ces pratiques passent mal et les chefs n'arrivent pas toujours à imposer les décisions de la direction et à trouver des volontaires pour faire des heures supplémentaires d'autant plus qu'eux-mêmes ont du mal à justifier les ordres.

Alors, il est arrivé ce qui devait arriver. Mardi 22 septembre, pour la première fois depuis bien longtemps, il y a eu un débrayage sur la ligne de montage qui, à partir de 18h, a entraîné cinquante ouvrières et ouvriers. Les grévistes ont défilé dans l'usine jusqu'à ce que la direction tente de les arrêter. Elle a cherché à négocier mais seulement avec les délégués CGT présents et après la reprise du travail. Peine perdue.

Sur la ligne de montage quelques chefs, des moniteurs et techniciens se sont, tant bien que mal, retroussés les manches pour remplacer les ouvriers en grève. Les grévistes ont finalement accepté une rencontre entre la direction et une délégation comprenant le secrétaire et trois délégués du syndicat CGT pour le lendemain. Les travailleurs ont d'ores et déjà obtenu des postes de renfort mais demandent des postes supplémentaires.

Avec ses méthodes, la direction réussit surtout à énerver tout le monde et les refus d'accepter ce qu'elle prétend nous imposer se multiplient sur les lignes de montage. Le débrayage de mardi en est la démonstration évidente. Il reste à coordonner les mécontentements pour en faire une lutte collective qui mettra un coup d'arrêt à la violence de la direction.

Correspondant LO

• France Télécom

La lutte contre les suppressions d'emplois pourrait devenir à la mode

Parmi les travailleurs de France Télécom, les discussions vont bon train sur les responsabilités de l'encadrement et de la direction dans les suicides.

La pause gênée et le ton humble du PDG Lombard lors de son intervention télévisée du 15 septembre sont apparus à beaucoup pour ce qu'ils étaient, de l'hypocrisie, car quand il a parlé de suicides comme « une mode », son naturel sans doute a refait surface et cela a choqué. Outre le mépris, c'était une façon de gommer ses propres responsabilités. Les excuses emberlificotées qu'il a exprimées ensuite n'ont pas arrangé les choses, d'autant que dans un mail au personnel, il s'est montré préoccupé des conséquences pour « l'image du groupe » France Télécom. Que diable les salariés qui ont mis fin à leurs jours n'y avaient-ils pas pensé ! Il est vrai que de voir apparaître dans les médias un petit peu de ce qui fait le quotidien des travailleurs, cela peut donner des boutons à un PDG.

Les travailleurs qui ont encore un métier technique sur le réseau sont de plus en plus livrés à eux-mêmes sur des secteurs d'intervention de plus en plus vastes. Quant à ceux qui ont dû basculer dans les plates-formes d'appels, ils sont soumis aux rendements éprouvants de ce genre de travail, que subissent déjà les opérateurs et qui ont nombre de points communs avec ceux qui sont imposés dans l'industrie : pressions permanentes sur le rythme, chronométrages, temps pour aller aux toilettes, écoutes des communications, etc. Depuis des années, la détérioration des conditions de travail est devenue le lot commun et aujourd'hui, elle est mise en question sur la place publique.

La direction botte en touche en évoquant une politique de « prévention » des suicides. C'est une façon de se

dédouaner des actes de désespoir qui pourraient survenir, tout en continuant les suppressions d'emplois pour pouvoir continuer à verser des dividendes substantiels aux actionnaires. Dans les discussions, l'annonce du renforcement du service des « ressources humaines » par une centaine de collaborateurs supplémentaires est mise en balance avec les 22 000 emplois que France Télécom a supprimés en France en trois ans.

Les directions syndicales, il est vrai, se félicitent des « chantiers » de négociations ouverts par la direction, mais il n'est pas sûr que les militants et les travailleurs de plus en plus méfiants face aux discours de la direction partagent le même enthousiasme. Tout ce qui vient d'elle est de plus en plus suspect, il faut dire que les travailleurs en contact avec le public ont reçu des suggestions de réponses rassurantes à donner aux clients qui les interro-

gent sur l'ambiance à France Télécom... Autre exemple, dans un service parisien où les cadres sont majoritaires, l'arrivée du magazine de la direction qui passe d'habitude inaperçue a choqué cette fois car les photos où l'on voit des employés tout souriants de travailler à France Télécom ne correspondent vraiment pas à la réalité qu'ils sont en train de vivre.

La situation à France Télécom n'est pas si différente que cela de celles des travailleurs de l'automobile ou du bâtiment. L'idée qu'il faudra que la crainte change de camp, que les 100 000 travailleurs de France Télécom constituent une force pour refuser collectivement de faire les frais de la rentabilité financière n'est aujourd'hui partagée que par une minorité. Mais elle pourrait faire son chemin dans une situation où les conséquences de la recherche du profit apparaissent de façon aussi crue.

Correspondant LO

Le personnel d'encadrement sur la sellette

La direction de France Télécom annonce qu'elle va amplifier les formations par lesquelles 6 000 « managers » ont déjà été initiés à la « détection des signaux de détresse » des salariés.

Ce personnel d'encadrement avait déjà reçu des formations pour... faire passer les objectifs de la direction, par exemple pousser des salariés dehors à moins qu'ils accep-

tent une mobilité géographique parfois à plusieurs centaines de kilomètres ou une mobilité professionnelle vers un secteur dit prioritaire, tout ce qui touche à des activités commerciales en particulier.

Dans un de ces modules de formation, il est expliqué à l'encadrant à quoi il doit s'attendre après avoir annoncé la mauvaise nouvelle au salarié : celui-ci passe par une

phase de « résistance » où il « refuse de comprendre », ce qui peut se traduire par « de la révolte », « du sabotage ». Mais, pris en main par le cadre, le salarié évoluera vers la « résignation » marquée par une « absence d'enthousiasme » et de la « nostalgie » pour le travail qu'il doit abandonner. Vient ensuite le coup décisif qui conduira le salarié à « faire son deuil » de sa situation pré-

sente pour accepter ce que la direction a prévu pour lui.

Et maintenant, il faudrait que le personnel d'encadrement répare les dégâts humains causés par la politique que la direction lui a demandé d'appliquer, ou du moins qu'il convainque les victimes de ne pas faire de vagues.

Correspondant LO

• En région PACA

Une réaction collective

Le 15 septembre, dans la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, environ 45 % des 1 000 salariés de l'unité d'intervention de France Télécom étaient en grève.

Ces travailleurs s'occupent de la gestion et de l'entretien des réseaux, de la commutation des appels téléphoniques

dans les centraux. Ils interviennent en cas de perturbation dans les câbles jusqu'au domicile des abonnés. Réunis à Toulon et à Nice, ils ont dénoncé les pressions qui s'exercent sur eux de façon générale et aussi un nouveau projet de modification des horaires de travail.

Jusqu'à présent, dans leur unité, le samedi est considéré comme non-ouvrable, ou payé en heures supplémentaires. Mais la direction veut changer les horaires, les rendre plus flexibles, banaliser le travail du samedi. Les agents ne veulent pas de ces changements qui auraient aussi comme consé-

quence la suppression de jours de RTT et des week-ends raccourcis.

Les soucis des travailleurs de France Télécom sont aussi ceux de bien des travailleurs d'autres secteurs, et la grève est le seul moyen de se faire respecter.

Correspondant LO

• Europfil La Ferté-Macé (Orne)

Aux profiteurs de payer, pas aux travailleurs

Mercredi 16 septembre, après deux jours de grève, les 33 travailleurs d'Europfil de La Ferté-Macé ont reçu leur paye d'août correspondant à leurs congés payés en même temps que les 54 salariés de Lisieux dans le Calvados. Mais ils ont appris également que l'entreprise a été placée en redressement judiciaire pour six mois.

Europfil est une entreprise industrielle spécialisée dans l'aménagement de magasins, les équipements de centres hospitaliers et d'établissements scolaires. Au regard de l'effectif de la société, on pourrait croire qu'Europfil est une de ces petites et moyennes entreprises sous-traitantes de grands donneurs d'ordre qui réduisent leurs commandes. C'est en tout cas ce que la direction d'Europfil aimerait que les travailleurs croient. Mais la réalité est différente.

Europfil fait partie d'un regroupement de vingt sociétés aux activités multiples organisées en cinq pôles et contrôlées par une société financière elle-même contrôlée par une seconde. Au total le Groupe Armatea Développement chapeaute 26 sociétés avec un effectif global de 770 personnes. Un tel montage financier a un seul objectif : permettre à la petite poignée d'actionnaires qui contrôlent l'ensemble de tirer le maximum de profits de l'activité de chaque société sans avoir à engager leur responsabilité en cas de restructuration d'une des sociétés. Et les restructurations, les dirigeants du groupe ne s'en sont pas privés puisqu'entre 2004 et 2007, les effectifs totaux sont passés de 1 148 à 777. En 2007, trois entreprises ont été fermées et une vendue.

Alors les travailleurs d'Europfil, et tous ceux du groupe, n'ont aucune raison d'accepter les retards de salaire et les menaces sur l'emploi. De l'argent, il y en a, dans les sociétés financières et sur les comptes de leurs principaux actionnaires.

Correspondant LO

• Il y a soixante-dix ans

Le 26 septembre 1939, en France le Parti Communiste était dissous

Le 26 septembre 1939, le président du Conseil, le radical Daladier (on dirait aujourd'hui le Premier ministre), signait un décret-loi prononçant la dissolution du Parti Communiste. Depuis le 25 août, la presse de celui-ci était empêchée de paraître ; ses journaux *l'Humanité* et *Ce Soir* avaient été saisis, puis suspendus, et les militants qui collaient des affiches ou distribuaient des tracts étaient systématiquement pourchassés ou arrêtés.

Alors qu'il avait été en 1935 l'inventeur de la formule du « Front populaire » qui avait sauvé la mise d'un Parti Radical en plein recul électoral à la veille des élections de 1936, le Parti Communiste se retrouvait trois ans après isolé, attaqué par tous les partis – et ses anciens alliés socialistes n'étaient pas les derniers à s'en démarquer. La bourgeoisie, à qui le secrétaire général du Parti Communiste, Thorez, avait rendu de signalés services pendant la vague de grèves de 1936, en proclamant « *il faut savoir terminer une grève* », ne se montrait pas plus reconnaissante.

Du pacte Laval-Staline...

Après la prise du pouvoir par Hitler en 1933, Staline, conscient du danger que représentait pour l'URSS le choix que venait de faire la bourgeoisie allemande, avait cherché des soutiens auprès des « démocraties » occidentales. Cela aboutit au pacte franco soviétique Laval-Staline, avec pour conséquences le renoncement du PCF à toute agitation antimilitariste et le ralliement à la défense nationale. Jusqu'en 1938, le PC défendit une politique visant à intégrer l'URSS dans un « *front international contre Hitler* » et proclamait : « *Il faut une collaboration honnête, loyale, loyale avec l'URSS, si l'on veut défendre la France.* » Cela conduisit le PC à approuver les budgets militaires.

Avec la montée ouvrière qui avait suivi février 1934, le PC avait vu ses effectifs se gonfler. Il revendiquait 300 000 membres. Il avait, en 1938, 72 députés et deux sénateurs, était à la tête de plus de 3 000 municipalités ainsi que de nombreux syndicats et fédérations, au sein de la CGT, même si la majorité y appartenait encore au Parti Socialiste.

Mais les accords de Munich, en septembre 1938, montrèrent que la bourgeoisie française, malgré son alliance formelle avec l'URSS, entendait tout faire pour laisser les mains libres à l'est à l'Allemagne hitlérienne. Dès lors, le PCF, lié à l'URSS, lié aussi à la fraction la plus com-

bative de la classe ouvrière, devenait un ennemi à éliminer.

Le 13 novembre 1938, une série de décrets détruisit ce qui restait des acquis des grèves de 1936. Au nom de la « défense nationale », la semaine de 40 heures était annulée par le rétablissement de la semaine de six jours et l'obligation d'effectuer des heures supplémentaires non majorées. La grève du 30 novembre, baroud d'honneur organisé par la CGT, se solda par une catastrophe pour la classe ouvrière : 800 000 travailleurs furent mis à pied, 10 000 licenciés et inscrits sur une « liste rouge » qui leur interdisait de retrouver un emploi. Bien évidemment, beaucoup de militants ouvriers du PC figuraient dans le lot, et la presse lança dès décembre une campagne pour demander l'interdiction du PC.

Devant le renforcement du danger de guerre, la bourgeoisie voulait mettre au pas la classe ouvrière, rendre toute résistance de celle-ci impossible.

Même si elle fut décrétée à la suite de la mise en œuvre du pacte germano-soviétique, l'interdiction du Parti Communiste fut aussi le dernier acte de la contre-offensive que la bourgeoisie avait menée contre la classe ouvrière pour reprendre tout ce qu'elle avait dû céder sous la frayerie en Juin 36.

... au pacte germano-soviétique

C'est cependant la politique internationale défendue par le Parti Communiste, qui servit de prétexte à la bourgeoisie française pour l'interdire.

Après la signature, le 23 août

1939, du pacte de non-agression entre l'Allemagne et l'URSS, les dirigeants du PC continuèrent un certain temps à clamer leur adhésion à la « défense de la patrie ». Le jour même où *l'Humanité* cessait de paraître, Thorez envoyait un communiqué dans lequel il déclarait que, « *si Hitler, malgré tout, déclenche la guerre, qu'il sache bien qu'il trouvera devant lui le peuple de France uni, les communistes au premier rang, pour défendre la sécurité du pays, la liberté et l'indépendance des peuples* ».

Il fallut en effet du temps aux dirigeants français pour prendre le virage, eux qui, depuis des années, avait substitué « l'antifascisme » à la lutte pour la révolution



La poignée de main entre Staline et Ribbentrop, lors de la signature du pacte germano-soviétique.

niers à demander sa dissolution. Il en alla de même avec les dirigeants socialistes de la CGT qui déclaraient qu'« *il n'est plus possible de collaborer avec ceux qui n'ont pas voulu condamner le pacte germano-soviétique* ».

Entre-temps, l'impérialisme français était entré en guerre, le 1^{er} septembre. Mais malgré le déchaînement de tous les autres partis contre le Parti Communiste, ses députés applaudirent le lendemain le discours de Daladier et votèrent l'augmentation des crédits militaires qu'il demandait. Le 19 septembre, lorsqu'on sut que les troupes de l'URSS avaient envahi l'est de la Pologne, le PC se retrouva complètement isolé. Il fut interdit le 26 septembre par un décret du gouvernement Daladier, et ses militants obligés de passer dans la clandestinité pour continuer à survivre politiquement.

En janvier 1940, les députés communistes qui étaient restés fidèles à leur parti furent déchus de leur mandat. En mars, le gouvernement présentait son bilan : en six mois, « *3 400 militants furent arrêtés, 500 fonctionnaires municipaux révoqués, 3 500 affectés spéciaux renvoyés au front, 1 500 condamnations prononcées* ». Plus de 300 municipalités contrôlées par le PC furent dissoutes, 2 500 conseil-



Un vendeur de l'Humanité.

social. Le PC connut même nombre de désertions dans ses rangs, y compris parmi ses dirigeants, il vit s'éloigner nombre d'intellectuels, « amis de l'URSS », qui jusque-là n'avaient jamais critiqué la politique menée par Staline. Tous les partis le rejetèrent pour se rallier à l'Union sacrée avec la droite, à commencer par ses anciens alliés de la SFIO, qui ne furent pas les der-

liers municipaux et 87 conseillers généraux démis de leurs fonctions, des centaines de fonctionnaires révoqués, des députés arrêtés à leur domicile ou assignés à résidence en vertu d'un décret du 18 novembre, dit « loi des suspects », dirigé contre « *les individus dangereux pour la défense nationale* », c'est-à-dire les communistes. Parmi les militants communistes arrêtés, certains ne quittèrent les prisons françaises que pour être enfermés dans les prisons ou les camps nazis.

Enfin, le 8 avril 1940, le « décret Sérol » du nom du ministre de la Justice socialiste du gouvernement Reynaud, prévoyait la peine de mort pour « *tout Français qui aura participé sciemment à une entreprise de démoralisation de l'armée ou de la nation ayant pour objet de nuire à la défense nationale* ». Il visait là aussi le Parti Communiste qui, ayant fini de s'aligner sur la politique extérieure de Moscou, se faisait alors le défenseur d'une caricature du défaitisme révolutionnaire.

La « croisade des démocraties » avait commencé par la mise en place d'un régime qui après avoir piétiné toutes les libertés démocratiques finirait par remettre le pouvoir à Pétain. Elle s'achèverait, quelques années plus tard, avec l'entrée au gouvernement d'un Parti Communiste redevenu aux yeux de la bourgeoisie et de son personnel politique un allié indispensable pour remettre en selle l'appareil d'État bourgeois, pour imposer à la classe ouvrière de renoncer à toute revendication et de remettre en route au profit du patronat la machine économique.

Marianne LAMIRAL

● Génocide au Rwanda

Les responsables français se dédouanent toujours

Un nouveau document du tribunal pénal international pour le Rwanda, le TPIR, mis en place en 1997 pour juger les auteurs des massacres de Tutsis commis au Rwanda d'avril à juin 1994, met une fois de plus en lumière la responsabilité de l'impérialisme français dans ce génocide.

Il s'agit des propos recueillis par le TPIR en 1999 auprès de Georges Ruggiu, un ancien animateur de la radio-télévision des Mille collines, RTLM, surnommée la radio de la haine car elle appelait ouvertement à massacrer les Tutsis. Cet homme, seul non-Rwandais à avoir été inculpé par le TPIR, condamné à 12 ans de prison le 1^{er} juin 2000, mais libéré dès le 21 avril 2009, raconte comment des militaires-mercenaires français appuyaient, entraînaient et protégeaient les milices hutus en plein génocide.

Le déclencheur du génocide au Rwanda fut l'attentat du 6 avril 1994 contre l'avion du président du Rwanda, Juvénal Habyarimana, abattu par une roquette au-dessus de la capitale Kigali. Les extrémistes

Hutus au pouvoir saisirent ce prétexte pour exterminer les Tutsis accusés d'être responsables de l'attentat, ainsi que les Hutus modérés, faisant près d'un million de victimes. Les représentants de l'impérialisme français, qui soutenaient depuis longtemps déjà la dictature d'Habyarimana, aidèrent les massacreurs, l'armée officielle rwandaise, tout comme les milices hutus. Mais malgré les preuves qui s'accumulent, les dirigeants de l'impérialisme français continuent de nier toute responsabilité dans le génocide.

En juillet dernier, Hubert Védrine, qui fut secrétaire général de l'Élysée de 1991 à 1995 et un défenseur de la politique française au Rwanda, avoua dans une interview datant de juillet dernier que des « merce-

naires français pourraient être dans le coup de l'attentat » contre le président Habyarimana. Mais il ajouta, pour dédouaner le gouvernement et l'armée française qu'« il y a beaucoup de soldats français perdus en Afrique. Cela ne prouve rien sur la politique des États. (...) Il faut distinguer la France, des Français éventuels ».

Contrairement à ce que cet ancien secrétaire d'État socialiste laisse entendre, les militaires-mercenaires dont parle Georges Ruggiu n'agissaient pas en indépendants. Ainsi l'un d'entre eux, le capitaine Paul Barril, qui prétendit en 1994 posséder les preuves de la responsabilité des Tutsis dans l'attentat contre le président rwandais, avoua, dans une interview accordée aux auteurs d'un documentaire sur le génocide, qu'il avait un statut particulier de gendarme en disponibilité, toujours payé par la Défense. « C'était une mission officielle, explique Barril, ce

qu'on appelle de la diplomatie parallèle ou de la diplomatie secrète pour le compte de la France. »

L'armée française intervint également au grand jour, en particulier en juin 1994, en prétendant bien entendu protéger la population, alors que les massacres duraient depuis trois mois. Son intervention visait à tenter de soutenir le régime. Elle permit à la plupart des responsables rwandais du massacre de

s'enfuir, beaucoup trouvèrent refuge en France.

Rappelons qu'en 1994, en France, François Mitterrand était président de la République, Édouard Balladur Premier ministre, et Nicolas Sarkozy porte-parole du gouvernement.

Quinze ans plus tard, aucun responsable politique ou militaire français n'a été officiellement accusé.

Aline RETESSE

● Côte d'Ivoire

Le pollueur s'en tire à bon compte

Trois ans après que la société Trafigura, affréteur du cargo *Probo-Koala*, s'était débarrassée de résidus toxiques à Abidjan, un rapport de l'ONU reconnaît un lien « solide » entre cette pollution et les morts et blessés parmi les habitants.

La proximité avec ces produits dangereux a occasionné le décès d'au moins quinze personnes, l'hospitalisation de 69 autres ; et nombre de fausses couches, d'enfants morts-nés, de malformations et de maladies graves ont été constatées par la suite. Le numéro 3 mondial du négoce de produits pétroliers, Trafigura, qui nie

depuis le début sa responsabilité, parle à propos du rapport de « conclusions prématurées, erronées et potentiellement préjudiciables, qui ne sont aucunement soutenues par des preuves vérifiables ». Au même moment était annoncée la conclusion de l'accord d'indemnisation que Trafigura a proposé aux quelque 30 000 victimes qui avaient porté plainte contre lui devant la justice de Grande-Bretagne où est établi le siège de la société. Trafigura échappe ainsi au procès qui devait s'ouvrir en octobre. Il s'en sort en versant 33 millions d'euros de dédommagement, au lieu

de quelque 125 millions d'euros qui lui étaient réclamés au début de la procédure.

Déjà, la société était parvenue à échapper aux poursuites judiciaires entamées en Côte d'Ivoire en versant 152 millions d'euros à l'État ivoirien et avait fait libérer deux de ses principaux dirigeants.

Au total, la société s'en sort donc pour vraiment pas cher et elle peut continuer à courir après les profits qui se sont élevés à 320 millions d'euros en 2008, pour un chiffre d'affaires de 52 milliards.

Annie ROLIN

● Immigration africaine

L'horreur au quotidien

Samedi 19 septembre au matin, un naufrage a eu lieu sur la côte nord du Maroc, près de l'enclave espagnole de Ceuta, considérée par beaucoup d'immigrants africains comme la porte d'entrée vers l'Europe. Une petite embarcation de type Zodiac a chaviré en mer. À bord, il y avait plusieurs dizaines de personnes (42 selon les autorités espagnoles, 60 selon la Croix-Rouge), venant pour la

plupart de Guinée ou du Sénégal. Seules onze personnes ont pu être secourues. Huit corps ont été repêchés, et malgré les moyens mis en œuvre par les marines espagnole et marocaine, il y a peu d'espoir pour les disparus.

Immédiatement après le drame, la Garde civile espagnole a remis les onze survivants aux autorités marocaines. Puis, sur ordre du parquet de

Tanger, ces onze personnes ont été immédiatement expulsées du Maroc dans le cadre d'une opération de refoulement, sans doute vers l'Algérie.

Ce drame n'a guère ému la presse. Juste quelques lignes discrètes dans quelques quotidiens, comme pour des dommages collatéraux de l'exploitation capitaliste.

Bertrand GORDES

● Afghanistan

Les gouvernements occidentaux complices de l'oppression des femmes

Hamid Karzaï, le président afghan venu au pouvoir avec l'appui de forces spéciales américaines et anglaises en décembre 2001, ne s'est pas contenté de truquer les élections du 20 août dernier. Il vient de promulguer un code de la famille, annoncé au printemps, destiné à la communauté chiite représentant 15 à 20 % de la population.

Cette loi interdit notamment aux femmes de quitter le domicile sans leur mari « sauf circonstances exceptionnelles », elle leur interdit d'étudier et de travailler sans le consentement marital et légalise le viol dès lors qu'il est couvert par le mariage.

Ce recul intervient à un moment où l'intervention militaire occidentale enfonce un peu plus le pays dans la misère, qui tombe en premier lieu sur les femmes. L'Afghanistan est le troisième pays au monde après l'Angola et la Sierra Leone pour la mortalité infantile et une femme sur neuf meurt lors d'un accouchement.

La nouvelle loi a été directement négociée entre Hamid Karzaï et l'ayatollah intégriste Asef Mohseni, un allié dans les élections de cet été. Le 15 avril dernier, une protestation s'est fait entendre, à laquelle avait participé une députée féministe, Sabrina Saqeb. « On leur a lancé des pierres et des crachats, elles ont été agressées, mais deux cents femmes ont manifesté », écrivait le quotidien britannique *The Times*. Brandissant une banderole « Nous ne voulons pas de loi talibane », elles

s'étaient affrontées avec les étudiants de l'université islamique privée financée par l'Iran et contrôlée par Mosheni dans le quartier chiite de Kaboul.

Les gouvernements occidentaux ayant fait mine de s'émouvoir de la loi, Karzaï a opéré de légères retouches, comme par exemple l'interdiction pour une femme, après un divorce, de conserver la garde d'un fils au-delà de huit ans (deux ans dans le projet initial). Mais l'essentiel des mesures contre les femmes demeure.

Cela n'empêche pas le gouvernement français et ceux des autres puissances occidentales de justifier les bombes qu'ils déversent sur la population afghane au nom de la lutte contre l'obscurantisme. Or, le gouvernement de Karzaï qu'ils soutiennent s'appuie précisément sur de telles forces. Celles-ci s'opposent aux femmes avec des préjugés et une violence que ne renieraient pas les différentes factions de talibans au pouvoir jusqu'à l'arrivée de Karzaï il y a huit ans et qui contrôlent encore une partie du pays.

Ainsi, la France est dans le camp d'un gouvernement réactionnaire et pas dans celui d'une opposition, très minoritaire, mais qui n'en existe pas moins, luttant courageusement pour les droits des femmes.

Jean SANDAY